

AVIS

Les abonnements sont payables d'avance. Toutes les quittances d'abonnement ou d'annonce sont à souche et valables signées par M. BRUNELLIÈRE, directeur, ou par M. PITRAT aîné, imprimeur-gérant. Tous nos recouvrements se font par l'intermédiaire de la poste.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste ou au bureau du journal, 4, rue Gentil, à Lyon.

L'abonnement ou l'annonce continue sauf avis contraire.

COMITÉ CONSULTATIF

Nous appelons nos lecteurs qu'un comité consultatif, pour les questions artistiques, est constitué à l'état permanent. Toutes les questions que l'on voudra bien nous soumettre seront examinées avec la discrétion la plus absolue.

Adresser les Correspondances à M. le Directeur, aux bureaux du journal, rue Gentil, 4, Lyon.

CONCOURS

DEUX PLACES D'ARCHITECTES DIOCÉSAINS

Le directeur général des cultes a adressé, le 13 août 1885, au ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, le rapport ci-après :

Paris, 13 août 1885.

Monsieur le ministre,

Par arrêté du 28 janvier 1884, l'un de vos prédécesseurs a décidé qu'à l'avenir les places d'architectes diocésains seraient données au concours. A raison des vacances actuelles qu'éventuelles, le moment me paraît venu d'ouvrir un concours pour deux de ces places.

Conformément à l'arrêté réglementaire précité, les rapporteurs près le comité des inspecteurs généraux des travaux diocésains sont admis de plein droit à concourir, pourvu qu'ils aient deux ans d'exercice en ladite qualité.

Quant aux autres candidats, ils sont soumis à une épreuve préliminaire et ne peuvent participer aux épreuves définitives qu'autant qu'ils ont été par vous jugés admissibles sur le rapport du comité des inspecteurs généraux des édifices diocésains, d'après la production des relevés, des plans, projets et devis d'édifices construits par eux. Les candidats de cette catégorie devront donc être invités à déposer avant le 15 septembre, à la direction des cultes, leurs titres d'admissibilité, et notamment des certificats constatant que les édifices dont ils produiront les projets, plans et devis, ont été exécutés sous leur direction effective.

Afin d'abrégier le plus possible les incertitudes des candidats, il sera immédiatement statué à leur égard et la liste des admissibles sera arrêtée et portée à la connaissance des intéressés dans la huitaine.

Le délai minimum pour la préparation du concours est de trois mois. Mais, à raison de l'importance du programme, j'ai l'honneur de vous proposer de le prolonger jusqu'au 15 décembre prochain.

Si ces propositions vous paraissent susceptibles d'être accueillies, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien revêtir de votre signature le projet d'arrêté suivant.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le maître des requêtes au Conseil d'État, directeur des cultes,

BOUSQUET

Le rapport qu'on vient de lire est suivi, dans l'*Officiel*, de l'arrêté suivant :

ARRÊTÉ

Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu le rapport présenté, le 28 janvier 1884, au ministre de la Justice et des Cultes par le conseiller d'État, directeur général des cultes ;

Vu l'arrêté, en date du 28 janvier 1884, décidant que les places d'architecte diocésain seront données au concours ;

Sur le rapport du maître des requêtes au Conseil d'État, directeur des cultes, relatif au programme proposé par le comité des inspecteurs généraux des édifices diocésains ;

Arrête :

Art. 1^{er}. — Un concours sera ouvert, le 15 décembre 1885, à la direction des cultes à Paris, 60, rue de Bellechasse, pour deux places d'architecte diocésain.

Art. 2. — Sont admis à concourir :

1^o Les rapporteurs près le comité des inspecteurs généraux des édifices diocésains, ayant deux ans d'exercice en ladite qualité ;

2^o Les candidats qui, ayant, avant le 15 septembre 1885, déposé à la direction des cultes les relevés, plans, projets et devis d'édifices construits par eux, seront, sur le vu desdits relevés, plans, projets et devis, jugés admissibles par le ministre sur le rapport du comité des inspecteurs généraux des édifices diocésains.

Art. 3. — Après ce premier examen élémentaire, les concurrents subiront deux épreuves :

1^o Une épreuve écrite et graphique ;

2^o Une épreuve orale.

Art. 4. — L'épreuve écrite et graphique consistera dans la production, avant le 15 décembre 1885, d'un mémoire écrit accompagné de relevés, de croquis et de dessins, ayant pour thème la *supposition* d'un accident grave, compromettant la solidité d'un édifice religieux important appartenant au service diocésain ou à la période comprise entre le XI^e et le XVI^e siècle et dont le choix est laissé aux concurrents.

L'accident supposé serait la destruction d'un arc-boutant et de son contre-fort.

Art. 5. — L'épreuve orale comprendra des questions diverses qui porteront :

1^o Sur les mémoires présentés au concours, afin que les concurrents puissent prouver qu'ils possèdent, sous les formes théoriques, techniques et pratiques, toutes les connaissances nécessaires ;

2^o Sur l'archéologie de la France ;

3^o Sur l'histoire de l'architecture nationale du XI^e au XVI^e siècle ;

4^o Sur les dispositions et les formes des différentes époques de l'architecture française, depuis son origine jusqu'au XVIII^e siècle ;

5^o Sur les caractères particuliers de l'architecture dans les diverses écoles d'art provinciales au moyen âge ;

6^o Sur les rapports de l'architecte diocésain avec l'administration supérieure et les administrations préfectorale et épiscopale ;

7^o Sur la comptabilité des travaux diocésains comprenant la rédaction des devis, des attachements, des décomptes, etc.

Art. 6. — Le jury du concours, présidé par le directeur des cultes, se réunira à la direction des cultes.

Il se composera de :

MM. de Bandot, inspecteur général des travaux diocésains ; Vaudremer, inspecteur général des travaux diocésains ; Corroyer, inspecteur général des travaux diocésains.

Et de :

MM. Paul Boeswillwald, membre du comité des travaux diocésains.

sains; Lisch, architecte diocésain; Selmersheim, architecte diocésain.

Art. 7. -- Le maître des requêtes au Conseil d'État, directeur des cultes, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 13 août 1885.

RÉNÉ. GORLET

LA MEILLEURE FONDATION POUR LE PAVAGE EN BOIS

Sir Robert Rawlinson répondant à une question posée par *The British architect*, au sujet de la meilleure fondation à employer pour le pavage en bois, écrit ce qui suit :

La première condition pour une route de nature quelconque, c'est que la fondation en soit absolument sûre, drainée soigneusement. Pour les rues, la meilleure manière de procéder est d'établir une couche de béton de ciment de Portland, d'une épaisseur de 6 pouces (15 à 16 centimètres) pour les rues ordinaires, et de 9 pouces (22 à 23 centimètres) pour les plus fréquentées, comme Regent-Street; ce béton sera dans la proportion de 1 à 5, et on ne lui accordera pas moins d'une semaine pour la prise. Les bétons de ciment de Portland doivent être arrosés chaque jour avec de l'eau. Les ciments de Portland prennent mieux lorsqu'ils sont humides que lorsqu'ils sont secs. Les blocs de béton peuvent même être plongés dans l'eau distillée, avec avantage pour les propriétés de prise du meilleur ciment.

La surface du béton épousera le profil exact de la rue et devra être absolument propre et unie, et recouverte d'une chape mince de chaux ou de mortier de ciment, à 1 pour 2 de sable menu très propre. Sur une fondation ainsi préparée, les pavés devront être posés à un demi-pouce d'écartement (0^m012) et les joints parfaitement remplis d'asphalte chaud.

On a éprouvé à Londres des déboires concernant le pavage en bois, du fait de fondations défectueuses. Elles ont été construites trop faibles ou mal établies; de là leur rapide destruction. Les surfaces des rues et les matériaux qui composent les chaussées sont beaucoup plus sujets à être défoncés qu'à être usés par les frottements. L'influence du trafic résulte surtout, comme on le sait, de l'action des roues, qui sont de véritables béliers tressautant, ceci en proportion de la rugosité de la surface et de la vitesse des voitures de toutes sortes. Un trafic léger mais rapide détériore davantage une voie qu'un trafic pesant mais lent; un trafic de voitures lourdes montées sur ressorts et celui qui est le plus désastreux. Une fondation saine et solide forme la vraie route; les pavés de bois ne sont qu'une surface de revêtement, destinée à être renouvelée quand elle est complètement usée.

LE MUSÉE GUIMET

Le *Journal officiel* du 8 août publie une loi approuvant la convention passée entre le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et M. Emile Guimet, demeurant à Paris, 7, rue Saint-Philippe-du Roule.

D'après cette convention, M. Guimet cède et transporte à l'État la propriété pleine et entière des collections contenues dans l'établissement connu à Lyon sous le nom de Musée Guimet.

La cession comprend :

1^o Toutes les collections classées et cataloguées audit Musée;
2^o Les collections non cataloguées encore, mais classées dans la galerie du rez-de-chaussée;

3^o Les collections non encore cataloguées, mais classées qui figurent dans les galeries du deuxième étage, dites galeries égyptienne, grecque, romaine et gauloise;

4^o Les collections en caisse déposées au Trocadéro;

5^o La bibliothèque renfermant environ 13,000 volumes, tant imprimés que manuscrits.

De son côté, le ministre met à la disposition de M. Guimet une somme de 780,000 francs, qui sera ordonnancée directement à son nom sur état nominatif en trois annuités. Cette somme de 780,000 francs sera employée à la construction et à l'aménagement à Paris du Musée Guimet, travaux qui devront être exécutés dans le délai de trois ans. Ces constructions et aménagements sont évalués à la somme de 1.590.000 fr.

M. Guimet s'engage à faire construire à Paris, à ses frais, risques et périls, dans le délai de trois ans un immeuble, sur un terrain agréé par lui et par l'État et cédé à cet effet par la Ville de Paris.

M. Guimet s'engage également à faire exécuter à ses frais tous les travaux d'aménagement intérieur, à solder toutes dépenses provenant du fait du transport et de la mise en ordre des collections, de l'installation des vitrines, mobiliers, etc., existant à Lyon, aussi bien que de l'achat de tout le matériel supplémentaire nécessaire à la bonne installation du Musée à Paris.

De plus, il est assuré au Musée Guimet un crédit annuel de 45,000 fr., payable à partir du 1^{er} janvier 1885. Ce crédit devra être affecté :

1^o Aux frais provenant du fait de la publication intitulée *Annales du Musée Guimet*;

2^o A la rétribution due à des indigènes collaborant aux publications;

3^o A la solde du personnel;

4^o Aux frais divers de tous genres, entretien, chauffage, éclairage, etc.

Le Musée portera perpétuellement le nom de *Musée Guimet*.

M. Guimet en sera nommé directeur à vie; il renonce à tout émolument personnel;

Le conservateur et le personnel seront nommés ou révoqués par le ministre de l'Instruction publique sur la proposition du directeur.

Les collections cédées à l'État seront perpétuellement affectées au Musée; toutefois, le directeur pourra, si certains objets se trouvent en double, opérer des échanges sous la surveillance et avec l'approbation du ministre de l'Instruction publique.

A dater du jour de l'approbation du présent traité par le pouvoir législatif, les collections telles qu'elles sont décrites ci-dessus sont devenues propriété de l'État.

Quant au Musée et aux bâtiments, le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes en prendra livraison au nom de l'État, le jour de l'achèvement de tous les travaux de construction et l'aménagement opérés par les soins de M. Guimet.

A. B.

BUDGET DES TRAVAUX DE L'ÉTAT POUR 1886

Le *Journal officiel*, dans son numéro du 9 août, a publié le texte de la loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'État pour 1886.

Il résulte de cette loi, que le montant des dépenses ordinaires prévues au budget de 1886 est de 3,015,474,036 et que les dépenses payables sur ressources extraordinaires s'élèvent à 163,508,200

Ce qui porte le total général des dépenses à 3,178,982,236

Sur cette somme, les travaux d'entretien, d'amélioration et de construction d'édifices publics, les travaux des routes, ponts, chemins de fer, rivières, canaux de navigation, aménagement des eaux, ports maritimes, restauration des terrains en montagne et

fixation des dunes, les travaux du génie militaire, les travaux d'entretien et de construction des lignes télégraphiques et divers travaux incombant au ministère de la marine et des colonies doivent absorber une somme de 212,981,100 fr.

Savoir :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	
Entretien des bâtiments pénitentiaires.	495,000
Acquisition et construction pour le service pénitentiaire.	220,000
Subventions aux départements pour la transformation des prisons.	300,000
Reconstruction des bâtiments de la Cour d'appel de Paris.	400,000
Travaux au palais de justice de Rennes.	59,000

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES

ET DES BEAUX-ARTS	
Reconstruction et agrandissement de la Sorbonne.	1,400,000
Subvention aux départements, villes et communes pour le service d'emprunts contractés en vue de la construction d'établissements d'enseignement.	1,500,600
Travaux d'art, décoration d'édifices publics à Paris et dans départements.	1,000,000
Monuments historiques et mégalithiques.	1,500,000
Entretien des bâtiments civils.	704,000
Réfections et grosses réparations dans les bâtiments civils.	659,500
Réfections et grosses réparations dans les palais nationaux.	400,000
Réparation et entretien des bassins de Versailles.	100,000
Achèvement du château de Pierrefonds.	55,000
Reconstruction de la manufacture des Gobelins.	50,000
Construction de l'École des Arts et Métiers de Lille.	200,000
Restauration de la Porte Saint-Denis.	160,000
Agrandissement du Conservatoire des Arts et Métiers.	500,000
Agrandissement des dépôts d'étalons.	200,000
Entretien des édifices diocésains.	600,000
Grosses réparations dans les édifices diocésains.	1,000,000
Construction de la cathédrale de Gap.	70,000
Construction de la cathédrale de Marseille.	150,000
Achèvement de la cathédrale de Clermont.	50,000
Restauration de la cathédrale de Seez.	40,000
Restauration de la cathédrale de Nevers.	40,000
Restauration de la cathédrale d'Evreux.	40,000
Restauration de la cathédrale de Reims.	100,000
Restauration de la cathédrale de Bourges.	25,000
Restauration de la cathédrale d'Amiens.	100,000

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Etudes et travaux relatifs à l'aménagement des eaux.	2,750,000
Travaux hydrauliques en Algérie.	750,000
Conservation, restauration des terrains en montagne.	3,304,000
Fixation des dunes.	300,000

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Entretien, grosses réparations, amélioration et construction de routes et ponts.	43,738,000
Rivières et canaux.	38,795,000
Travaux de défense contre les inondations.	700,000
Ports maritimes, phares, fanaux et balises.	25,660,000
Chemins de fer exécutés par l'Etat.	44,000,000

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Travaux du génie militaire payables sur ressources extraordinaires	25,465,000
--	------------

Construction de la nouvelle enceinte et des forts de Lyon.	2,000,000
--	-----------

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Construction et entretien des lignes télégraphiques.	4,478,000
--	-----------

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES

Travaux hydrauliques et bâtiments civils.	8,923,000
---	-----------

LES MONUMENTS DISPARUS

L'ANCIEN COUVANT DES CARMÉLITES DE NOTRE-DAME DE LA COMPASSION DE LYON

X

L'église des Carmélites a été démolie en 1821. Les spéculations de quelques entrepreneurs ont fait disparaître pour toujours un monument remarquable qu'ils ont remplacé par les maisons qui portent actuellement le numéro 20 sur la montée des Carmélites, et les numéros 19 et 21 sur la rue Tolozan.

Bâtie aux frais de Nicolas de Neufville, premier maréchal de Villeroy, cet église lui avait coûté plus de 60.000 écus. Commencée en 1668, le vaisseau était achevé en 1770, mais la façade ne fut terminée qu'en 1682. L'archevêque Camille de Neufville, qui en avait dirigé la construction ainsi que celle de la chapelle de Villeroy qui était attenante à l'église et que son frère le maréchal avait fondée sous le vocable de St. Joseph pour servir de lieu de sépulture à sa famille, en fit la consécration le 30 novembre 1680.

Il ne nous reste plus aujourd'hui de ce monument et des splendides tombeaux qui décoraient la chapelle de Villeroy, que les documents suivants qui, tout en nous conservant le souvenir des richesses artistiques qu'il renfermait, nous en font d'autant plus regretter la perte qu'elle est irréparable au point de vue de l'art. Ce sont :

1° La description du monastère des Carmélites que Clapasson a insérée à la page 152 de son *« Histoire et description de la ville de Lyon. — Lyon, chez Jean-Marie Bruyset, imprimeur-libraire, 1761. »*

2° Les observations critiques sur l'église des Carmélites par Delamonce. (Lecture faite à l'Académie de Lyon le 8 mars 1747).

3° Le dessin de la façade de l'église des Carmélites, gravé en marge du plan de Lyon publié en 1735 par Claude Seraucourt.

4° Le plan levé par les architectes Turrin et Durand, en l'an XIII, pour le lotissement du claustral des Carmélites, et dont les détails en nous faisant connaître les dispositions intérieures des bâtiments, et surtout de l'église, en font le complément indispensable des descriptions de Clapasson et de Delamonce.

Voici la description de Clapasson :

LES CARMÉLITES. — « Cette Maison est un Monument remarquable de la piété et de la magnificence de la Maison de Villeroy, et fait un des plus beaux ornemens de la Ville.

« Jacqueline de Harlay, femme de Charles de Neufville, marquis d'Halincourt, Gouverneur de Lyon et de la province, commença cet établissement en l'année 1616 par l'acquisition du lieu que les Carmélites occupent, et par la construction du Monastère et d'une chapelle ; dans la suite, le premier Duc et Maréchal de Villeroy son fils, fit élever la nouvelle Eglise sur les desseins de François Dorbay¹ Architecte célèbre de Paris,

¹ Dorbay ou D'Orhay (François), architecte, mort à Paris en 1697. Elève de Louis le Vau, il avait dirigé les travaux du collège et de l'église des Quatre-Nations, (palais de l'Institut) et ceux du Louvre et des Tuileries, sur les dessins de son maître. Il a donné les dessins de l'œuvre de Saint-Germain-l'Auxerrois, de la place Vendôme, et de plusieurs couvents et églises aujourd'hui détruits. Il était membre de l'Académie d'architecture depuis sa création.

avec une grande chapelle à côté, pour la sépulture de sa Famille; c'est ce qui paraît par une Inscription placée au-dessus de la grande porte en dedans.

« Le dernier Marechal de Villeroy a contribué aussi considérablement au nouveau Monastère bâti au commencement de ce siècle avec beaucoup de dépense.

« Le Portail de l'Eglise est d'une composition singulière, la partie d'en bas n'a d'autre ornement que deux niches qui accompagnent la porte et un entablement d'ordre dorique sur monté d'un fronton où sont les Armes de la Maison de Villeroy. La partie supérieure est formée par des pilastres d'ordre Ionique, qui portent un grand fronton circulaire avec une Croix au sommet; on a placé au-dessous du grand vitrail, un groupe de sculpture qui représente le Sauveur mort entre les bras de sa mère; c'est un des bons ouvrage de *Bidaut*.

« L'ordre Corinthien, fort bien exécuté, règne l'intérieur de l'Eglise, *Blanchet* qui a donné le dessein du grand Autel, a suivi la même ordonnance, en ajoutant seulement deux colonnes de marbre rouge de Savoye, qui font un avant-corps, et dont les bases et les chapiteaux sont dorés; l'on voit au-dessus du fronton qui termine cet avant-corps, le Prophète Elie enlevé dans un char sur des nuées, qui laisse tomber son manteau entre les mains de son Disciple Elisée, dont la figure se trouve placée dans une des niches à côté de l'Autel; toutes ces figures sont en stuc, exécutées par *Bidaut* d'après *Blanchet*.

« Le Tableau du grand Autel qui représente une descente de croix, est du fameux *le Brun*, commencé par ses élèves, mais entièrement retouché de sa main, il est semblable à celui du même maître qui se voit aux Jacobins de la rue St.-Honoré de Paris, dans la chapelle du Marechal de Crequi, il a été gravé.

« Mais ce qui enrichit le plus cet Autel, c'est le Tabernacle, qu'on peut regarder comme la plus belle pièce du Royaume en ce genre; il a été fait à Rome sur le dessin du fameux *Cavalier Bernin*, et les sculptures en bronze doré ont été jettées sur ses modèles.

« L'Ordonnance de cette petite fabrique est des plus élégantes : la partie du milieu, qui fait un avant-corps pour servir de niche à l'exposition du Saint Sacrement, est sur un plan de forme mixte, convexe et concave, et accompagnée de quatre colonnes corinthiennes, couplées de marbre serpentín d'une grande beauté, qui portent un fronton triangulaire, surmonté par une excellente figure en bronze doré, du Sauveur ressuscité; deux Anges, aussi de métal doré, sont à genoux sur les extrémités du fronton, dans des attitudes admirables.

« Les pilastres derrière les colonnes, sont de différens jaspes, de même que le corps de la niche, dont le fond en perspective dégradée, est rempli par un groupe de trois figures, représentant Jésus-Christ au milieu des Pèlerins d'Emaüs, dans le tems qu'il fut reconnu à la fraction du pain.

« Les deux ailes, à droite et à gauche, sont formées chacune par une ordonnance de trois colonnes aussi de serpentín, avec des niches de différens marbres rares, occupées par les statües des quatre Evangélistes; l'entablement au-dessus, est surmonté d'un attique avec des figures d'Anges qui portent des encensoirs¹.

« Tout ce riche ouvrage est posé sur un piédestal d'agate dont les ravalemens sont en breche noire antique, d'un grand prix.

« La Chapelle de Villeroy est décorée du même ordre que l'Eglise, mais en plus petit volume; le Tableau de l'Autel où l'on voit les Bergers à la crèche, est d'*Houasse*, l'un des premiers élève de *le Brun*, les deux colonnes² corinthiennes qui forment

le retable, sont élevées sur des piédestaux, et soutiennent un fronton sur lequel deux grands Anges sont assis; mais il seroit à souhaiter que l'ordonnance en fut plus élégante.

« Le mausolée le plus proche (et à gauche) de l'Autel, est celui de la marquise d'Halincourt, fondatrice de ce Monastère; on ne peut aller plus loin pour la délicatesse du cizeau, et la recherche du travail; mais le dessein est très-médiocre; l'on voit cette inscription sur le devant¹.

ICY GIST DAME JAQUELINE DE
HARLAY, DAME D'HONNEUR DE
LA REINE MERE DV ROY FONDA-
TRICE DE LA MAISON ET MONA-
STERE DES RELIGIEUSES CAR-
MELITES DE CEANS FEMME DE
HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR
MESSIRE CHARLES DE NEVFVILLE
SEIGNEUR D'HALINCOURT MARQUIS
DE VILLEROY ETC. LAQUELLE
DECEDA LE QVINZIEME JOVR
DE MARS MILLE SIX CENS
DIX ET HVIT.

« Le Mausolée du Marquis d'Halincourt, se trouve dans le fond de la chapelle vis-à-vis de l'Autel; il est représenté à genoux, sur un Tombeau de forme quarrée; cette figure est de bronze, ainsi qu'un petit corps d'architecture placé contre le mur, le reste est en marbre noir; ces deux monumens sont l'ouvrage d'un sculpteur nommé *Jacob Richier*², il n'a pas aussi bien réussi dans celui-ci que dans le premier; le dessein en paroît du même goût, mais l'exécution est fort inférieure.

« Les deux Inscriptions qui suivent sont gravées sur les faces de ce monument.

« Sur le devant.

D. O. M.
MORTIS
MEMOR VIVENS
POSVIT

« Et sur le plus grand côté.

CY GIST MESSIRE CHARLES DE
NEVFVILLE SEIGNEVR D'HALINCOURT
ET DE MAGNY MARQUIS DE VILLE
ROY COMTE DE BVRY VISCOMTE
DE LA FORESTZ THAVMIER
CHEVALIER DES ORDRES DV ROY
CONSEILLER EN SES CONSEILS
D'ESTAT ET PRIVE CAPITAINE DE
CENT-HOMMES D'ARMES ET DE SES
ORDONNANCES SENESCHAL DE
LYON GOVERNEVR ET LIEVTENANT
GENERAL POVR SA MAJESTÉ EN LA
VILLE DE LYON PROVINCES DE
LYONNOIS FORESTZ ET BEAVIOLOIS
LEQVEL DECEDA LE XVII. JANVIER
M. D. C. XLII.

beaux tableaux, sculpture et architecture des Eglises de Lyon. Aux Carmélites; « Vous y verrez une très belle Chapelle appartenante à Monseigneur d'Halincourt où le Retable est tout de Marbre avec des ornements de Bronze doré, et un très-beau Tableau peint par le Brun, qui représente une Nativité de Nostre Seigneur, vous verrez dans la même chapelle Monseigneur d'Halincourt, tout de Bronze qui est à genoux dessus un socle de Marbre, on lit dans un ply de son manteau, le nom de l'ouvrier qui est *Jacob Richier* 1635. Vous y verrez aussi Madame sa Femme toute de marbre qui est aussi à genoux. Au portail, vous y verrez une descente de Croix, et les Armes de Monseigneur le Maréchal, Duc de Villeroy, et Gouverneur de Lyon, et les ornements faits par *Bidault Champenois*. »

¹ Nous reproduisons cette inscription, ainsi que la suivante de Charles de Neufville, d'après le texte donné par Spon dans ses Recherches des Antiquités de Lyon, qui, du reste, ne diffère de celui de Clapasson, que par la disposition des lignes.

² *Jacob Richier* et non *Richer*, sculpteur et médailleur né vers 1585 à Saint-Mihiel, en Lorraine, et mort à Grenoble en mars 1641. *Jacob Richier* a séjourné à Lyon, d'abord en 1611, ensuite en 1634 et en 1635. Voir sur cet artiste et ses œuvres, la notice que M. Natalis Rondot a publiée dans la *Revue Lyonnaise* (n° d'avril et mai 1885).

¹ Ce furent les religieuses Carmélites qui firent venir ce tabernacle de Rome, afin de seconder le zèle des seigneurs de Villeroy pour la décoration de la nouvelle église de leur monastère.

² Ces deux colonnes étaient en marbre noir. Voici la description de cette chapelle, que De Bombourg a insérée à la page 106 de sa Recherche curieuse des plus

« On voit par cette Inscription, que le Marquis d'Halincoourt avoit déjà le gouvernement de Lyon, il n'est pas sorti de sa famille depuis, et M. le Duc de Villeroy d'aujourd'hui, est le cinquième de Père en Fils qui le possède, ce qui n'a point d'exemple dans le Royaume.

« Le Mausolée du premier Marechal de Villeroy, est d'un goût fort supérieur aux autres; c'est *Blanchet* qui en a donné le dessin, et *Bidaut* l'a exécuté.

« Un socle de portor, soutient un Tombeau de même, d'une forme gracieuse, sur lequel le Maréchal est à genoux dans les habits de l'Ordre du St. Esprit, cette Statuë est en marbre, et parfaitement bien travaillée; deux grandes figures de même, servent d'accompagnement, l'une représente la Prudence, et l'autre la Religion, toutes deux désignées par les attributs qui leur conviennent; tout cet ouvrage est adossé contre une arcade feinte, décorée avec art, et terminée par les Armes de la Maison de Villeroy.

« On lit l'Épithaphe suivante, dans un cartouche de très bon goût au-devant du Tombeau.

HIC IACET
D. D. NICOLAUS DE NEUVILLE
DVX VILLAREGIS.

PAR FRANCIE ET PRIMVS MARESCALLVS,
LVGDVNENSIS PROVINCIE GVBERNATOR
ET PROREX FIDELISSIMVS, SECRETIORVM
ÆRARIJ CONSILIORVM PRÆSES. REGIORVM
ORDINVM COMMENDATOR, QVI LVDOVICI
MAGNI ÆTATI MINORI SAPIENTISSIME
PRÆFVIT.

HÆC FVERVNT EIVS INSIGNIA, SED
QVANTA FVERIT VIRTVTVM COPIA!
VOLVE, REVOLVE SECVLA, NIL TANTI
VIRI INVIDIA DIGNVM REPERIES.
PLENVS DIERVMO OBIIT. ANNO ÆTATIS
LXXXVIII. CHRISTI M. D. LXXXV.
MENSIS NOVEMBRIS DIE XXVIII

LVGE. GALLIA
LVGE VIATOR ET ORA

*Posuit Camillus Archiepiscopus Lugdunensis
Propter fratris amorem. 1687¹.*

« On a placé depuis quelques années, un grand Tableau de *Grandon* au-dessus du tombeau de M. d'Halincoourt; c'est un sujet allégorique, où l'on voit la Religion triomphante, accompagnée de plusieurs Seigneurs et Prélats de la Maison de Villeroy peints au naturel. »

La bibliothèque de l'Académie de Lyon possède dans le recueil n° 121 du catalogue actuel deux manuscrits de Delamonce, qui contiennent de précieux renseignements sur les dispositions architecturales de l'église des Carmélites.

Le premier (n° 121 du catalogue), a pour titre : *Observations critiques sur trois églises de cette ville, savoir celles des Carmélites, de l'Oratoire et de Saint-Antoine*, par M. Delamonce, lues à l'Académie des Beaux-Arts le 8 mars 1747.

Le deuxième (n° 121) a pour titre : *Observations critiques sur cinq églises modernes de cette ville, savoir celle de la Charité, celle de l'Hôtel-Dieu, celle des Carmélites, celle de Saint-Antoine et celle de l'Oratoire*, par M. Delamonce, du 12 mars 1749.

Sauf quelques variantes, les descriptions sont à peu près semblables dans les deux manuscrits; cependant pour l'extrait que nous donnons de ce qui concerne les Carmélites, nous avons

choisi dans les deux manuscrits le texte qui nous a paru rendre le plus clairement la pensée de l'auteur.

Observations critiques sur l'église des Carmélites par Delamonce¹

A considérer attentivement cette église, et surtout sa situation ingrate sur le penchant de la colline où elle est construite, elle paraît des moins ingénieusement et des plus mal disposée en tous sens; en effet, cette partie rampante du terrain orientée à peu près du levant au couchant, et qui dès l'entrée estropie la nef de cette église, pouvait être rectifiée par un grand renforcement du perron, si l'architecte avoit su le ménager dans un portique concave où l'on aurait pratiqué extérieurement la plus grande partie des marches qui devaient composer le perron, et dont le reste aurait été placé en dedans joignant le seuil de la porte, en sorte que de là le pavé de la nef aurait été tout de niveau jusqu'à l'entrée du sanctuaire où l'on aurait pu pratiquer encore une élévation, mais en moins grand nombre de marches que celui qui y est à présent, et l'on aurait pu aussi élever le grand autel à proportion en le faisant plus élevé que le pavé de la chapelle de Villeroy, et c'est ce qu'un architecte habile aurait su concilier ingénieusement avec les diverses hauteurs de ce terrain rampant en différents sens.

Il est vrai que pour y réussir avec plus de facilité et de goût, il fallait absolument donner une autre forme à cette église; bien loin de la faire oblongue, c'est-à-dire d'une idée aussi commune qu'elle est, puisqu'un renforcement tel que celui dont je viens de parler aurait alors corrigé la partie qui en compose maintenant. la nef, par ce moyen l'on évitait de former le fond du sanctuaire en ligne droite, tel qu'on le voit aujourd'hui, ce qui a été fait fort mal à propos.

Ce changement aurait procuré à cet édifice une apparence beaucoup plus gracieuse, et qui facilitait en même temps le moyen de situer plus avantageusement la chapelle de Villeroy en lui donnant aussi un plan différent et plus convenable avec celui que je suppose devoir former le corps de cette église.

Par cette différence de forme, qui était si nécessaire, l'on peut d'abord comprendre combien la disposition présente de cet édifice est désavantageuse et peu favorable au premier coup d'œil; mais ce n'est pas tout, voyons la suite de ses autres défauts.

Après ceux de son perron intérieur, ce qui choque davantage est la trop grande largeur de cette nef par rapport à son peu de profondeur, ce qui est cause que quoiqu'à considérer en dedans de la même nef, lorsqu'on a le dos tourné au sanctuaire, le mur du fond de l'entrée à l'endroit de son palier, et delà jusqu'à la voûte, l'on aperçoit qu'autant qu'il y aurait dans cette partie une hauteur à peu près suffisante pour en rendre l'élévation proportionnée, autant cette élévation est trop basse, non seulement dans la partie suivante de la nef, mais particulièrement dans celle du sanctuaire à cause de l'exhaussement du second perron qui précède le niveau de la chapelle de Villeroy. Il suit de là, que tant dans la nef que dans le sanctuaire, tout y est disproportionné en général et dans les détails, et de là aussi naissent plusieurs autres défauts.

Premièrement l'ordre corinthien des pilastres, dont la décoration de cette église est composée, est plus petit qu'il ne devrait être pour un tel vaisseau par le peu d'espace qui reste entre le pavé et la naissance de la voûte, c'est pourquoi cette décoration devient trop chétive dans toutes ses parties.

Ce défaut entraîne un autre non moins odieux : c'est la

¹ Cette épithaphe avoit été composée par Camille de Neuville, et nous l'avons reproduite telle que l'a donnée G. Guichenon dans la vie de ce prélat, en faisant remarquer que Clapasson a oublié les deux dernières lignes qui font connaître l'auteur et la date de l'érection de ce monument

¹ Ferdinand de la Monce, architecte et dessinateur, de l'Académie de Lyon, né à Munich le 29 juin 1678, mort à Lyon le 30 septembre 1753. On lui doit : le portail de l'église de St.-Just; la porte d'entrée du Grand Hôtel-Dieu; l'église et le dôme des Chartreux; la chaire en marbre de l'église du Lycée, etc.

grande inégalité des arcades, dont plusieurs sont tronquées à l'endroit du sanctuaire, tandis que les autres sont beaucoup plus hautes dans la nef à la faveur de leurs grands socles, cette différence considérable étant causée par les divers niveaux des deux pavés.

D'ailleurs, comme toutes les arcades de cette nef et celles du sanctuaire opposées à la chapelle de Villeroy sont seulement feintes par de médiocres renforcements, et qu'il n'y a que les deux arcades de cette chapelle qui soient percées, il suit de là que cette différence ne se trouvant pas au milieu de la nef, produit encore une dissonnance de symétrie très choquante à la première vue.

Il est vrai que ce qui semble en quelque sorte corriger tous ces défauts, est l'exécution correcte de cet ordre corinthien à pilastres dont l'entablement règne fort régulièrement dans tout le pourtour intérieur de l'église et dans celui de la chapelle de Villeroy, sans aucun ressaut au-dessus des pilastres, en sorte que les

l'intérieur de ce monument, attendu que malgré nos recherches il ne nous a pas été possible de découvrir les éléments indispensables pour en esquisser un dessin tant soit peu fidèle; quant à la façade, nous la reproduisons d'après celle qui est en marge du plan de Lyon levé et gravé par Seraucourt en 1735.

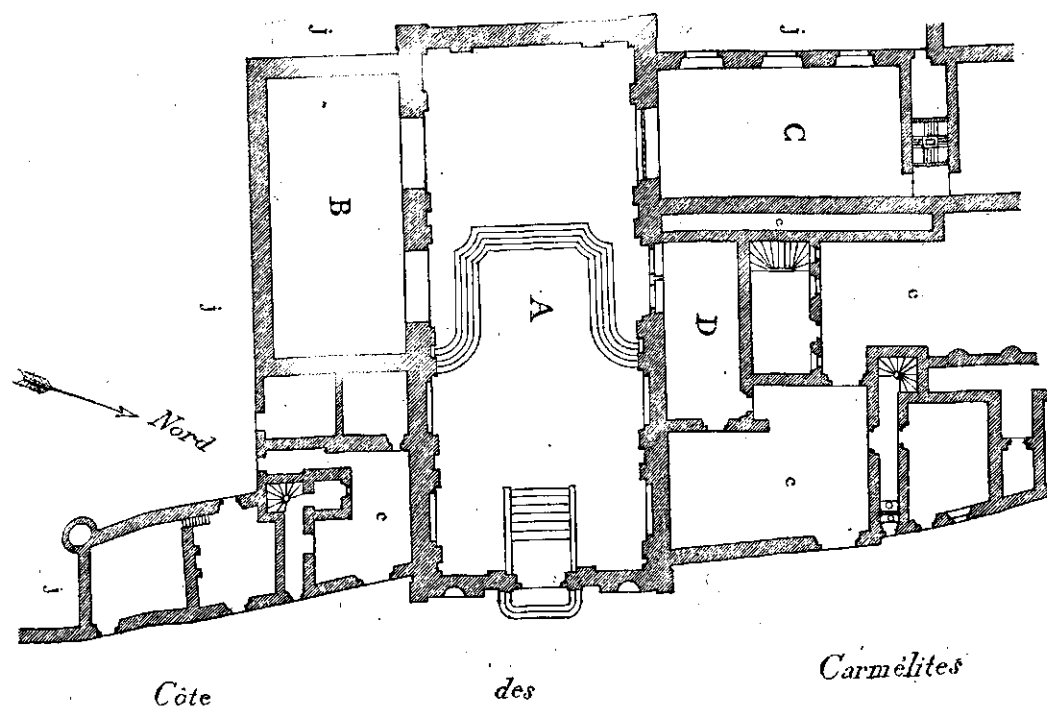
(A suivre.)

LES ADJUDICATIONS PAR LOTS SÉPARÉS

Le ministre de l'Intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Monsieur le préfet,

« Mon attention a été appelée par un grand nombre de Chambres syndicales d'entrepreneurs sur les inconvénients que présente le mode actuel employé par les départements et les communes pour la mise en adjudication des travaux qui les concernent. Il est



LÉGENDE

- A — Église des Carmélites.
- B — Chapelle de Villeroy.
- C — Chœur des Religieuses.
- D — Sacristie.
- e — Cour.
- j — Jardin.

PLAN DE L'ÉGLISE DES CARMÉLITES DÉMOLIE EN 1821

dedans de cette chapelle sont beaucoup mieux proportionnés que ceux de l'église.

De plus les parties des arcades sont aussi très bien observées dans leur volume et les moulures en sont précises, mais cela n'empêche pas que tout ce qui se trouve de défectueux dans cet édifice ne procède de la disposition aussi imparfaite en elle-même que peu convenable à la situation ingrate de cette église, comme je l'ai déjà dit, disposition qui conséquemment est la source de ce qui est ici contraire aux règles de l'art.

Les dimensions extérieures de l'église des Carmélites, telles qu'elles sont inscrites sur les divers plans terriers du siècle dernier conservés aux Archives, c'est-à-dire en pieds de Lyon, autrement dit pieds de ville, dont la valeur métrique est de 0 mètre 342512, étaient les suivantes :

Église des Carmélites — longueur 99 pieds — largeur 40 pieds.

Chapelle de Villeroy — id. 48 id. — id. 29 id.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir donner une vue de

généralement d'usage de confier la totalité d'une entreprise à un seul adjudicataire, bien qu'elle comprenne des travaux distincts d'une certaine importance et qui pourraient faire l'objet d'adjudications séparées.

« Les représentants des Chambres syndicales font remarquer qu'en agissant ainsi les administrations départementales et communales se privent du rabais qui serait consenti par les divers adjudicataires, rabais qui peut être évalué au montant du bénéfice que prélève l'entrepreneur unique sur les sous-traitants.

« Ces observations m'ont paru susceptibles d'être prises en sérieuse considération.

« L'adjudication par lots séparés des diverses natures de travaux composant une entreprise, outre qu'elle aurait pour effet de procurer par la concurrence des rabais importants constituant un réel bénéfice pour les communes et les départements, permettrait l'accès même des entreprises à de nombreux industriels très dignes d'intérêt, ne possédant pas peut-être les ressources néces-

saïres pour se charger de la totalité des travaux, mais présentant, dans leur spécialité, les garanties suffisantes à tous les points de vue.

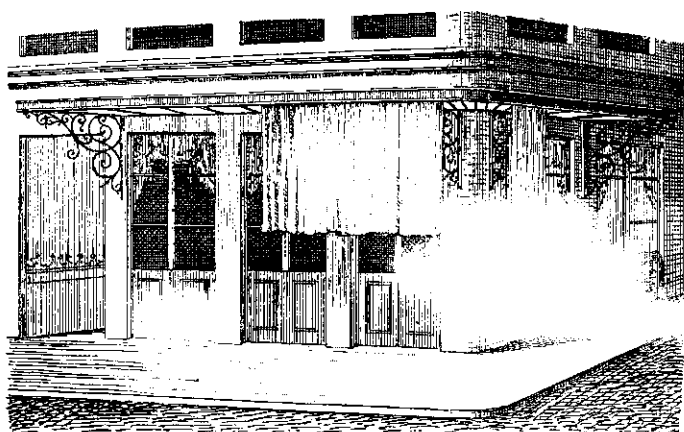
« Je vous invite à porter ces observations à la connaissance des Conseil généraux et municipaux et à user de votre influence pour qu'il soit, dans la mesure du possible, donné satisfaction aux justes désirs qui m'ont été exposés.

« Agréez, etc.

« Le Ministre de l'Intérieur,
ALLAIN TARGÉ. »

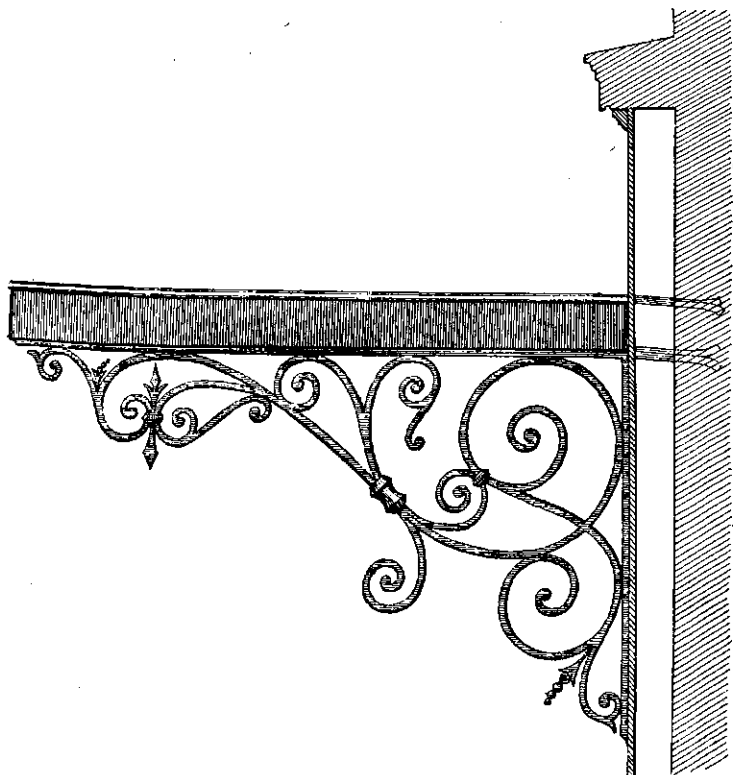
NOUVEAU SYSTÈME DE MARQUISE

Le magasin général de la Guillotière situé à l'angle de la place du Pont et de la rue Basse-Combalot, vient d'établir au-devant de ses vitrines une marquise d'un nouveau système, dont les heureu-



VUE PERSPECTIVE DE LA MARQUISE

ses dispositions permettent de protéger efficacement contre les intempéries des saisons les marchandises exposées au dehors et les clientes qui viennent les admirer. Le constructeur, M. Gabriel



DÉTAIL D'UNE CONSOLE

Genton, serrurier, professeur de forge à l'École centrale lyon-

naise, dont les ateliers sont rue Hippolyte Flandrin, n° 13, a su donner à son œuvre l'élégance et la solidité.

Le plafond qui est composé de lames minces de sapin recouvertes de feuilles de zinc cannelées, repose sur un cadre en fer supporté par des consoles scellées dans les piliers. En dessous de la frise est adapté un rideau formant baldaquin, quel'on peut à volonté relever en festons au moyen de cordons.

Dans le cas où il serait nécessaire d'avoir un plafond transparent, il suffirait de remplacer la couverture actuelle par un simple vitrage en verre dépoli, qu'un grillage à mailles étroites garantirait suffisamment contre toute détérioration.

DURÉE DES CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

On a quelquefois émis l'opinion que les constructions métalliques ne sauraient résister à l'effet du temps. Dans deux ou trois siècles on pourra être fixé sur la question de durée; mais en ce qui les concerne, nos contemporains peuvent bannir toute inquiétude et témoigner aux ponts en fer la confiance qu'ils n'ont jamais refusée aux ponts en pierre.

Un consciencieux rapport du professeur Thurston, sur l'état actuel des fers constituant les charpentes métalliques du Métropolitain aérien de New-York, constate que ces constructions ne laissent apercevoir aucune trace de fatigue; qu'elles sont en aussi bonnes conditions qu'au moment de la mise en place; qu'elles sont bien étudiées au point de vue des efforts à supporter, et protégées contre toutes les causes connues de détérioration; enfin qu'il n'y a aucune crainte à avoir au sujet de changements moléculaires qui pourraient modifier la qualité et la résistance du métal.

« Autant que je le sais et que je puis m'en convaincre, dit-il, il n'y a pas de preuve et aucune raison sérieuse à invoquer à l'appui de cette opinion, que de bon fer, ayant à supporter des charges inférieures à la limite d'élasticité, cèdera jamais sous le poids d'une charge fixe ou de charges intermittentes se déplaçant dans le même sens, ou qu'il prendra jamais, dans ces conditions, une structure cristalline.

« Un célèbre ingénieur, M. John A. Roebling, dans un rapport sur l'état du pont suspendu du Niagara, quelques années après sa construction, déclarait, à la suite d'un minutieux examen, n'y avoir pas constaté le moindre changement. L'expérience montrait que la flèche était la même qu'à l'époque de l'inauguration, et des mesures répétées sur le pont en charge ne révélaient aucune diminution de sa résistance ou de sa rigidité. Le même ingénieur, en faisant déplacer un ancien aqueduc sur la rivière Alléghany, à Pittsburgh, reconnaissait qu'après quarante ans de service, les tiges de suspension en fer étaient, au point de vue de la qualité, absolument comparables au métal neuf. Des entretoises, qui avaient travaillé dans le sol, noyées dans l'argile pendant vingt-cinq ans, furent trouvées dans d'aussi bonnes conditions. Le vieux pont de Saint Clair, après quarante ans d'usage, fut enlevé pour être remplacé par un pont suspendu, et l'on se rendit compte alors que le métal avait conservé toutes ses qualités. La structure moléculaire n'avait subi aucune modification; elle était restée, comme au premier jour, cristalline ou fibreuse, suivant les points examinés.

« En essayant les fils de fer de l'ancien pont suspendu de Fairmount, à Philadelphie, lorsqu'on le remplaça par un pont à poutres métalliques, on put constater également que trente ans de service n'avaient pas altéré la nature du métal, qui n'était en rien inférieur aux fils de fer de bonne qualité de même calibre. »

L'autorité qui s'attache si justement au nom du professeur Thurston nous dispense de rien ajouter à ce témoignage, dit en

forme de conclusion, M. Ph. Delahaye, dans les *Annales industrielles*.

AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

Syndicat des Entrepreneurs des travaux publics. — Le Syndicat des Entrepreneurs de travaux publics de France vient de choisir un Comité à l'effet d'organiser une exposition de l'outillage des travaux publics. Ce comité fait appel au concours des ingénieurs, architectes, entrepreneurs, constructeurs, mécaniciens, etc., français et étrangers, pour envoyer des dessins, modèles en réduction ou photographies de leurs travaux et appareils.

Cette exposition sera ouverte en même temps que le Congrès des entrepreneurs, dont le syndicat a décidé la réunion à Paris pour le mois de décembre 1885.

Les personnes intéressées pourront se procurer tous renseignements aux bureaux du Syndicat des Entrepreneurs, 10, faubourg Montmartre, à Paris.

Vente de coupes de bois. — Voici les dates pour les départements du Jura, de Saône-et-Loire et des Vosges :

Dans le Jura :

A Saint-Claude, le 3 septembre 1885, à 11 heures du matin dans la salle du tribunal.

A Dôle, le 8 septembre 1885, à midi, dans la salle de la sous-préfecture.

A Poligny, le 10 septembre 1885, à 11 heures du matin, dans la salle de la mairie.

A Lons-le-Saunier, le 17 septembre 1885, à midi, dans la salle de la préfecture.

Dans Saône-et-Loire :

A Mâcon, le mardi 22 septembre 1885;

A Charolles le mercredi 23 id.

A Châlon, le vendredi 25 id.

A Louhans, le samedi 26 id.

A Autun, le lundi 8 id.

Dans les Vosges, la coupe des bois de la neuvième conservation, aura lieu comme suit : Neufchâtel, 30 septembre; Mirecourt, 2 octobre; Senones et Saint-Dié (nord), à Saint-Dié, le 6 octobre; Saint-Dié (sud) et Bruyères, à Saint-Dié, le 7 octobre; Remiremond (sud et nord), le 10 octobre; Epinal et Darney, à Epinal, le 13 octobre; Rambervilliers, à Epinal, le 14 octobre.

Statue de Vercingétorix. — Un groupe de littérateurs et d'artistes appartenant à l'Auvergne vient de constituer, sous la présidence de M. Gomot, député du Puy-de-Dôme, un comité pour l'érection d'une statue colossale à Vercingétorix, sur le plateau de Gergovia. La Société d'émulation « l'Auvergne », dont le siège est à Clermont-Ferrand, a fait dans les deux départements du Puy-de-Dôme et du Cantal une propagande pour atteindre à ce but.

M. Gomot, dans une lettre adressée à la presse locale, fait ressortir le caractère national de l'œuvre et demande que l'on s'adresse à la France entière. On érige aujourd'hui des statues à des illustrations très contestables; il serait légitime et patriotique de consacrer un monument au héros de l'indépendance gauloise.

LÉGION D'HONNEUR

AU GRADE DE CHEVALIER. — M. Nénot (Henri-Paul), architecte, ancien grand prix de Rome.

OFFICIERS D'ACADÉMIE. — M. Saint-Ange, architecte, inspecteur attaché au service des travaux de la ville de Paris;

M. Durville (A.), architecte, à Paris;

M. Riffaut, entrepreneur de travaux publics.

COURS DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

EN GROS ET LIVRABLES SUR LES PORTS OU DANS LES ENTREPÔTS
DE LA PLACE DE LYON

NATURE DES MATÉRIAUX		PRIX SUIVANT LA QUALITÉ	
BOIS			
Chêne de Bourgogne... le mètre cube		90 » à	120 »
Sapin de la Saône... — —		48 »	56 »
Sapin du Rhône... — —		44 »	52 »
PIERRES			
CARRIÈRES DU HAUT-RHONE (VILLEBOIS)			
Allèges... — —		42 »	45 »
Pierre de taille brute... — —		45 »	50 »
Plafonds et marches d'escalier, taille comprise, le mètre carré		25 »	28 »
Moellons bruts... — —		6 50	7 50
CARRIÈRES DU MONT-D'OR (SAINT-FORTUNAT)			
Allèges... le mètre cube		35 »	38 »
Jambages et couverts de portes et croisées, taille comprise... le mètre courant		5 »	5 50
Plafonds et marches d'escalier, taille comprise, le mètre carré		16 »	18 »
Moellons bruts de Couzon... le mètre cube		5 25	6 »
MÉTALX		COURS PRÉCÉDENTS	
		14 août	21 août
			DERNIER COURS
			28 août
Fer en barres, au coke, 1 ^{re} classe... les 100 kil.		17 »	17 »
Fonte de 2 ^e fusion... — —		»	»
Cuivre en lingots Chili affiné... — —		130 »	130 »
Cuivre rouge en feuilles... — —		145 »	145 »
Cuivre jaune... — —		135 »	135 »
Étain Banca... — —		252 50	250 »
Étain Billiton... — —		250 »	248 »
Plomb doux, 1 ^{re} fusion... — —		32 »	32 »
Plomb ouvré, tuyaux et feuilles... — —		33 »	37 »
Zinc refondu, 2 ^e fusion... — —		37 »	33 »
Zinc laminé en feuilles Vieille-Montagne... — —		50 »	52 »
Zinc — autres marques... — —		48 »	50 »
Acide oléique (Oleïne)... — —		61 »	56 »
HUILES (Droits d'accise en sus)			
Huile de lin... les 100 kil.		67 »	67 »
— de colza brute indigène... — —		72 »	72 »
— épurée id... — —		74 »	74 »
Acide stéarique (Stéarine)... — —		137 »	132 »
DROGUERIE			
Alun épuré... les 100 kil.		24 »	24 »
— ordinaire... — —		18 »	18 »
Essence de térébenthine... — —		80 »	80 »
Sel de soude 80 degrés... — —		22 »	22 »
SPIRITUEUX (En entropôt)			
Esprit 3 6 Béziers à 56 degrés... l'hectol.		100 »	105 »
— de marc... — —		90 »	90 »
— Nord fin... à 93 degrés... — —		56 »	57 »
— extra-fin — —		58 »	58 »
— de grains — —		60 »	61 »
— mauvais goût — —		46 »	46 »

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

LYON

Mur devant recevoir un hangar, route d'Heyrieux. M. Fournel, propr., y demeurant. — Maison angle nord-est des rues Montebello et Mortier. M. Grassia, 9, rue Mortier, par M. Guignot, architecte. — Mur de clôture, 81, rue Sébastien-Gryphe. M. Duret, directeur de la Providence du Prado. — Exhaussement, angle des rues Moncey et Boileau. M. Meyer, propr., chemin Croix-Morlon, 15, Monplaisir. — Maison, 7, rue de l'Humilité. M. Renel, propr., M. Chabanne, architecte, 2, place Saint Nizier. — Maison, boulevard du Nord, entre le cours Vitton et la rue Tronchet. MM. Despierre et Geneste, propr., M. Despierre, architecte, place des Célestins, 6. — Exhaussement, 135, rue Sébastien-Gryphe. M. Guerre, 27, rue de Marseille. — Hangar, rue Transversale, M. Febvre, propr. — Mur de clôture. M. Jacquard côté nord entre les rues Saint-Pothin et de l'Enfance. — Hangar en maçonnerie, rue de la Vierge, 9. M. Eschauder, 48, Grande rue de la Guillotière. — Exhaussement, 61, rue Cuvier, M. Aulas, propr. par M. Santour, entrepr., 124, rue de Vendôme. — Maison, 198, rue Duguesclin. M. Bulet, propr. par M. Laurenceau, architecte, 13, place du Pont. — Clôture, 75-77, rue Duquesne. M. Allègre. — Maison, 217 et 219, rue Boileau. M. Limousin, propr., M. Bourdaret, architecte, 105, boulevard de la Croix-Rousse. — Maison et entropôt de matériaux, sur cour, 46, rue Duguesclin. M. Bérard, propr., y demeurant.

TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

1^{er} ARRONDISSEMENT. — Rue de l'Arbre-Sec, 9, Maison de rapport. Propr., M. Bullion; arch., M. Porte, 18, rue Mulet; entrepr., M. Ballet, 95, rue de la Part-Dieu. Sorti de fondation. Rez-de-chaussée.

2^e ARRONDISSEMENT. — Rue du Plat. Maison sur cour. Propr., M. Massoni, arch., M. Menut, 8, rue de la Platière; entrepr., M. Malterre, rue Palais-

Grillet On démolit. — *Quai Tilsitt*, 7. Démolition et reconstruction. Propr., une Association, arch., M. Berthelet, 5, rue Gentil; entrepr., M. Simon et madame veuve Guillet, 48, rue Ferrandière. On démolit.

3^e ARRONDISSEMENT. — *Rue de Chartres*, 105. Maison de rapport. Propr., M. Bajard; arch., M. Chabanne, 2, place Saint-Nizier; entrepr., M. Emiel, 134, rue Boileau. Au 4^e étage. — *Rue Sébastien-Gryphe*, 17. Maison de rapport. Propr., Madame Falque, quai de l'Archevêché; arch., M. Boyer, 87, cours Gambetta; entrepr., MM. Porte père et fils, 123, avenue de Saxe. Au 4^e étage. — *Rue de la Part-Dieu* 97. Maison de rapport. Propr. et entrepr., M. Achard arch., M. Laurengon. Au 4^e étage. — *Rue Sébastien-Gryphe*, 143. Maison; de rapport. Propr., M. Perotti; arch., M. Chabanne, 2, place Saint-Nizier; entrepr., M. Emiel, 134, rue Boileau. Couvert. — *Rue Montesquieu*, 101. Maison. Propr., M. Mathey; arch., MM. Lombard et Gérin, 5, place des Cordeliers; entrepr., M. Prade, 16, rue François-Dauphin. Couvert. — *Rue de Chartres*, 165. Maison de rapport. Propr., M. Renaud; arch., MM. Lombard-Gérin, 5, place des Cordeliers, entrepr., MM. Taton frères, 72, cours Gambetta. Couvert. — *Rue Chaponnay*, Propr. et entrepr., M. Batime, 106, avenue de Saxe; arch., M. Porte, 18, rue Mulet. Au 1^{er} étage. — *Rue des Asperges*, et *rue Dumoulin*. Exhaussement. Propr., M. Faussemagne; arch., M. Gery, 16, rue de la Barre. — *Rue Mazenod*, 138; Propr., et entrepr., M. Reiny, 55, rue Servient; arch., M. Laurengon, 13, place du Pont. Au 1^{er} étage. — *Rue Boileau*, 171. Maison de rapport. Propr., MM. Rogonne et Coulet, entrepr., MM. Gigodot et Tourte, 88, rue Pierre-Corneille. Au 1^{er} étage. — *Rues Montebello et Mortier*. Démolition et reconstruction. Propr., M. Grassio, rue Mortier, 9; arch., M. Guiguet, 195, avenue de Saxe. On démolit. — *Rue Sébastien-Gryphe*, 141. Maison de rapport. Propr., M. Perotti, rue Laurencin; arch., M. Chabanne, 2, place Saint-Nizier; entrepr., M. Emiel, 134, rue Boileau. Au 1^{er} étage. — *Rue Sébastien-Gryphe*, 169. Maison de rapport. Propr. et entrepr., M. Champromier, 13, place du Pont; arch., M. Laurengon. Fondations. — *Rue Béchevelin*, 89. Maison de rapport. Propr., M. Floquin, rue du Plat, 9; arch., M. Valassant, 250, route de Grenoble; entrepr., M. Canqua, 53, rue Chaponay. Sorti des Fondations. — *Place de l'Abondance*. Maison de rapport. Propr., M. Vial, place de l'Abondance, arch., M. Duret, 46, boulevard des Brotteaux; entrepr., M. Vassivière, 69, rue de Vauban. Au 2^e étage. — *Rue des Passants et cours Gambetta*, 40. Maison de rapport. Propr. MM. Builly et Guiguet, arch., M. Guiguet, 195, avenue de Saxe; entrepr., M. Malvêtu, 63, rue des Maisons-Neuves. Au 1^{er} étage. — *Rue des Maisons-Neuves*, 61. Maison. Propr. et arch., M. Laplace; entrepr., M. Malvêtu, 63, rue des Maisons-Neuves. Fondations. — *Avenue de Saxe*, 169. Maison sur cour. Propr., M. Manchon y demeurant; arch., M. Garin, 6, place des Célestins; entrepr., M. Bouasset, 79, rue Bonnel. Au rez-de-chaussée.

4^e ARRONDISSEMENT. — *Rue de l'Enfance*, 27bis. Maison sur cour. Propr., M. Tournaud. Couvert. — *Rue de l'Alma*, 8. Maison de rapport. Propr., M. Ollagnier; arch., M. Dupin, 10, rue de Marseille; entrepr., MM. Berger, et Depiat, 14, rue du Chariot d'Or. Couvert. — *Boulevard de la Croix-Rousse et rue de la Tourette*. Groupe scolaire. Propr., la ville de Lyon; arch., M. Geneste, 2, rue Constantine; entrepr., M. Day, 17, quai de la Guillotière. Au rez-de-chaussée.

5^e ARRONDISSEMENT. — *Rue du Tunnel*, 31. Maison. Propr., M. Balvet; arch., MM. Arguillière et Fraisenet, 28, quai de Jayr; entrepr., MM. Thomas et Foussard, 74, rue Saint-Pierre-de-Vaise. Couvert. — *Place Saint-Alexandre*, 1. Maison. Propr., M. Bécoulet; arch., M. Rivière, rue de la Barre, 6; entrepr., M. Desfontains, 106, chemin de Choulans. Au 3^e étage. — *Quai de Jayr*, 18. Maison de rapport. Propr., M. Renvoisé; arch., M. Porie, 18, rue Mulet, entrepr., M. Tarnaud, 19, rue de la Claire. Rez-de-chaussée. — *Rue Saint-Georges*. Groupe scolaire. Propr., la Ville; arch., M. Geneste, 2, rue Constantine; entrepr., M. Leduc, 15, rue de Béarn. Au 1^{er} étage. — *Place Saint-Jean*. Démolition et reconstruction. Propr., M. Parent, rue Mercière, 15, arch., M. Moreau, 8, rue Jean-de-Tournes; entrepr., MM. Gay et Bagnard, 4, rue des Marronniers. On démolit.

6^e ARRONDISSEMENT. — *Avenue de Noailles*, 33. Maison. Propr., M. Brosset-Heckel; arch., M. Collomb, 33, avenue de Noailles; entrepr., MM. Taton frères, 72, cours de Broches. Au 4^e étage. — *Rue Duguesclin*, 107, 109, 111 et 43, rue de Sèze. Maison de rapport. Propr., M. Villette; arch., M. Clermont, 7, place Morand; entrepr., M. Chatoux jeune, 3, place Saint-Pothin. Au 1^{er} étage. — *Rue Cuvier* 182. Maison. Propr., et entrepr., M. Bruu, 3, cours Lafayette prolongé; arch., M. Cadet, 77, rue Ney. Au 1^{er} étage. — *Boulevard du Nord, entre le cours Vitton et la rue Tronchet*. Maison. Propr. et entrepr., M. Geneste, 57, rue de Créqui; arch., M. Despierre, 6, place des Célestins. Au 1^{er} étage. — *Place des Hospices, entre la rue de Créqui et de Vendôme*. Maison. Propr., M. Barjon; arch., M. Boiron, 8, rue Constantine; entrepr., MM. Parot et Boudet, 57, rue de Vendôme. Rez-de-chaussée. — *Rues de Crillon, Tronchet et rue Massena*. Eglise Saint-Joseph. Propr., la Fabrique; arch., M. Andre, 66, avenue de Saxe, entrepr., MM. Rouchon frères, 54, rue Mercière. Fondations. — *Rue de Sèze*, 110; Maison de rapport. Propr., M. Romelet; entrepr., M. Berger, rue du Chariot d'Or, 14. Couvert. — *Rue Robert*, 30. Maison de rapport. Propr., et entrepr., M. Leblanc, 185, rue Duguesclin; arch., M. Fontan, 15 place Morand. Couvert. — *Rue Robert*, 100. Maison de rapport. Propr. et entrepr., M. Faure, rue Boileau, 182; arch., Cotter, 57, cours Vitton. Au 1^{er} étage. — *Boulevard du Nord, entre le cours Vitton et la rue Tronchet*. Propr., MM. Despierre et Geneste; arch., M. Despierre, 6, place des Célestins; entrepr., M. Geneste, 57, rue de Créqui. Fondations.

ÉLÉMENTS CONSTANTS

DES PRIX DE CONSTRUCTION

PAR A. MEGROT

Conducteur des Ponts et Chaussées, Membre associé de la Société Nationale des Architectes

Partie parue formant une brochure in-8^o de 50 pages et comprenant : Les Parours, Chargements, Transport, Terrassements. — Les Maçonneries de toutes natures. La Charpente. — Les Couvertures. — Les Carrelages et les Pavages.

Prix : 4 francs

Supplément de la partie parue et complément de l'ouvrage dont la *Construction Lyonnaise* publiera prochainement les observations préliminaires et comprenant :

La Plomberie, le Zincage, la Canalisation — La Menuiserie, la Serrurerie. — La Plâtrerie. — La Vitrerie. — La Peinture. — La Tenture et la Dorure; ainsi qu'un tableau des coefficients de résistance et des densités des matériaux d'après les expériences les plus récentes

Devant paraître prochainement et former un volume plus que double de la partie parue.

Prix temporaire : 4 fr.

Se trouve aux bureaux de la « Construction Lyonnaise » et chez l'Auteur à Cosne (Nièvre)

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Rhône. — *Le 12 aout.* — Préfecture. Chemins vicinaux de grande communications et d'intérêts commun. — 1^{er} lot. M. Oddoux, (Louis), 60, rue Chaponnay, Lyon, adjud., à 27 p. 100. — 2^e lot. M. Nicolas (Thomas), 16, cité Delassalle à Villeurbanne, adjud., à 25 p. 100. — 3^e lot. M. Oddoux (Louis), 60, rue Chaponnay, Lyon, adjud., à 25 p. 100. — 4^e lot. M. Fournéry (Germain), à Fleurieux-sur-Saône, adjud., à 28 p. 100. — 5^e lot. M. Canque (Léonard), 33, rue Saint-Pierre, à Lyon, adjud., à 23 p. 100. — 6^e lot. Duffieux (Paul), à Tassin-la-Demi-Lune, adjud., à 26 p. 100. — 7^e lot. M. Oddoux (Louis), 60, rue Chaponnay, Lyon, adjud., à 8 p. 100.

Rhône. — *Le 12 aout.* — Préfecture. Commune de Saint-Genis les-Ollières. M. Duffieux (Paul), à Tassin-la-Demi-Lune, adjud., à 31 p. 100.

Aube. — *Le 25 juillet.* — Sous-préfecture de Bar-sur-Aube. Travaux à l'école de Ville-sur-Terre. M. Richard (Emile), à Sommevoire (Haute-Marne), adjud., à 13 p. 100.

Charente. — *Le 8 aout.* — Rivière de la Charente. Barrière de Bourg-Charente. Remplacement de la passerelle en bois de Pertuis par une passerelle métallique et établissement d'un marchepied sur le barrage. Gautret, à Angoulême, adjud., à 28 p. 100.

Creuse. — *Le 2 aout.* Mairie de Chamdsanglard. Construction d'une maison d'école de filles. M. Apert (Sylvain), à Mortrouy, adjud., à 6 p. 100.

Doubs. — *Le 25 juillet.* — Hôtel de ville de Pontarlier. Construction d'un abattoir. M. Jeunet (Jules), à Jougne, adjud., à 15 p. 100.

Doubs. — *Le 10 aout.* — Canal du Rhône au Rhin. Travaux de dragages, achèvement du curage des dérivations entre Baume-les-Dames et la limite nord du département du Doubs. M. Schvandel, à Colombier-Fontaine, adjud., à 11 p. 100.

Doubs. — *Le 10 aout.* — Chemins de fer de Gilley à la ligne de Dôle. Exécution des ouvrages métalliques dans la partie comprise entre la gare de Gilley et la ligne de Dôle en Suisse, par Mouchard sur une longueur de 22.005 m. 35. M. Buisset fils, à Auxonne, adjud., à 42 p. 100.

Gironde. — *Le 23 juillet.* — Mairie de Bordeaux. Construction d'un groupe scolaire rue d'Arzac et d'une école de garçons. — 1^{er} lot. M. Velay, à Bordeaux, adjud., à 11 p. 100. — 2^e lot. M. Danga, à Bordeaux, adjud., à 6 p. 100.

Gironde. — *Le 9 aout.* — Mairie de Coutras. Construction d'un Hôtel de Ville avec justice de paix et caisse d'épargne. — 1^{er} lot. M. Dagneaud, à Guîtres, adjud., à 17 fr. 55 p. 100. — 2^e lot. M. Rouberte fils, à Coutras, adjud., à 22 p. 100. — 3^e lot. MM. Métiévier et fils, à Libourne, adjud., à 30 fr. 10 p. 100. — 4^e lot. M. Elisée Seloup, à Libourne, adjud., à 23 fr. 50 p. 100. — 5^e lot. M. Marty Petit à Guîtres, adjud., à 23 p. 100. — 6^e lot. M. Legrand fils, à Saint-Médard-de-Guiziers, adjud., à 31 fr. 15 p. 100. — 7^e lot. M. Dodard (Auguste), à Coutras, adjud., à 36 p. 100.

Hérault. — *Le 3 aout.* — Construction d'un pont. M. Lavigne, à La Triviale, adjud., à 15 fr. 50 p. 100.

Loire. — *Le 25 juillet.* — Mairie de Saint-Etienne. Construction d'un égout dans la traverse du Soleil (route départementale n. 11). MM. Léonard et Bonnefoy, à Annonay (Ardèche), adjud., à 21 p. 100.

Loire-Inférieure. — *Le 30 juillet.* — Mairie de Saint-Aubin-les-Châteaux. Appropriation de l'école de filles. M. Freulon (Louis), à Châteaubriant, adjud., à 1 p. 100.

Puy-de-Dôme. — *Le 26 juillet.* — Mairie de Pontamur. Construction d'une maison d'école à Combrailles, adjud., à 11 p. 100.

Saône-et-Loire. — *Le 2 aout.* — Mairie de Chissey-lès-Mâcon. Construction d'une maison d'école. M. Dargaud, à Chissey-lès-Mâcon, adjud., à 11 p. 100.

Savoie. — *Le 13 juin.* — Sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne. Construction d'une maison d'école à Saint-Léger. MM. Bozzonetti et Mino, à Saint-Jean-de-Maurienne, adjud., à 21 p. 100.

Savoie (Haute-). — *Le 28 juillet.* — Sous-préfecture de Bonneville. Travaux communaux. Commune de Côte-d'Arroz. Agrandissement et restauration de l'église paroissiale. M. Magni, à Saint-Jeoire, adjud., à 6 p. 100.

Tarn. — *Le 9 aout.* — Mairie de Carmaux. Construction d'un Hôtel de Ville. M. Gaussé (Louis), à Carmaux, adjud., à 7 p. 100.

Yonne. — *Le 31 juillet.* — Construction d'une maison d'école pour les filles et d'une maison maternelle à Saint-Florentin. — 1^{er} lot. MM. Moreau (Auguste) et Picq (Théodore), à Sens, adjud., à 8 p. 100. — 2^e lot. M. Girard (François), à Saint-Florentin, adjud., à 12 p. 100.

Paris. — *Le 25 juillet.* — Reconstruction de la partie métallique du pont supérieur du pont d'Inkermann et du pont supérieur de la route nationale n. 148, de Li-

moges à Nantes, ligne de Poitiers à La Rochelle et à Rochefort (gare de Niori). M. La Brun, à Creil (Oise), adjud. à 29 p. 100.

Paris. — *Le 3 août.* — Ponts à bascule de la force de 20 tonnes. La société des fonderies et laminoirs d'Haumont, adjud. à 0.367 le kil.

Saintes. — *Le 1^{er} août.* — Construction de cabinets d'aisances supplémentaires pour les ateliers de Saintes. M. Bonniot, à Saintes, adjud. à 25 fr. 30 p. 100.

Saintes. — *Le 1^{er} août.* — Reconstruction de la lampisterie actuelle des ateliers de Saintes et établissement d'un aqueduc destiné à recevoir les eaux pluviales des bâtiments et du lessivage. M. Bonniot, à Saintes, adjud. à 22 fr. 25 p. 100.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Laon. — *Le 27 juillet.* — Direction d'artillerie de La Fère. Place de Laon. Construction d'un hangar. — 1^{er} lot. M. Favril, à Laon, adjud. à 1 p. 100. — 2^e lot. M. Gaudrillier, à Urcel (Aisne), adjud. à 8 fr. 10 p. 100. — 3^e lot. M. Latille, administrateur délégué des établissements métallurgiques d'Onnaing, à Onnaing (Nord), adjud. à 16 fr. 85 p. 100. — 4^e lot. Non adjugé. — 5^e lot. M. Tarjus, à Laon, adjud. à 11 fr. 60 p. 100.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — *Mercredi 16 septembre, 2 h.* — Préfecture. Ponts et chaussées. Route nationale n. Rechargement entre les points 56 k. 600 et 50 k. 900. Mont., 34.047 fr. 94. A valoir, 5.352 fr. 01. Total, 40.000 fr. Caut. prov., 400 fr. Caut. déf., 1.400 fr.

Renseignements à la préfecture, 2^e division, et dans les bureaux de M. Tavernier, ingénieur ordinaire, quai d'Occident, 8, à Lyon.

Rhône. — *Samedi 19 septembre, 2 h.* — Mairie de Lyon. Place de Lyon. Construction du fort de Saint-Priest et de ses batteries annexes. — 2^e lot. Du fort de Genas.

Renseignements à Lyon dans les bureaux du génie, quai de la Charité, 44. Les candidats devront se présenter au chef du génie avant le 14 septembre, pour obtenir l'autorisation de concourir.

Rhône. — *Dimanche 27 septembre, 9 h.* — Commune de Saint-Martin-en-Haut (canton de Saint-Symphorien-sur-Coise). Travaux de construction de l'église paroissiale. Mont., 146.228 fr. 81. Caut., 5.849 fr. 15.

Les certificats ne devront pas dater de plus de six mois; ils seront délivrés par des architectes connus ou des ingénieurs du gouvernement, et dans la forme détaillée au cahier des charges. Ces certificats seront présentés au visa de M. Bourbon, architecte, rue de la République, 19, à Lyon, avant le 16 septembre. Les plans, devis et cahier des charges seront consultés par les intéressés au presbytère de Saint-Martin-en-Haut ou au bureau de M. Bourbon, architecte.

Ain. — *Dimanche 6 septembre, 9 h.* — Mairie de Saint-Laurent. Travaux communaux. — 1^{er} lot. Bâtonnage des halles aux porcs. — 2^e lot. Et d'un puits avec pompe tubulaire. Mont., 1.984 fr. 50.

Renseignements à la mairie.

Aube. — *Prochainement.* — Mairie de Saint-Usage. Travaux pour distribution d'eau. Mont., 21.623 fr. 82. Caut., 1.030 fr.

Renseignements à la mairie.

Aveyron. — *Jeudi 10 septembre, 2 h.* — Sous-préfecture d'Espalion. Chemin vicinal ordinaire n. 1. Saint-Côme. Construction de 2 ponts sur le Rieuclaret et le Mousseaux. Mont., 3.215 fr. 80. A valoir 484 fr. 20. Total, 8.700 fr. Caut., 270 fr.

Renseignements à la sous-préfecture.

Aveyron. — *Dimanche 20 septembre, 1 h.* — Mairie d'Espalion. Construction d'un hôtel de ville. Mont., 41.963 fr. 98. A valoir, 4.356 fr. 37. Total, 46.320 fr. 37. Caut., 2.500 fr.

Renseignements à la mairie.

Eure. — *Dimanche 13 septembre, 2 h.* — Mairie de Champigny-la-Futelaye. Chemin vicinal ordinaire n. 141. Construction d'une lacune de 1.752 mètres. Mont., 4.900 fr. A valoir, 127 fr. 80.

Renseignements au bureau de l'agent-voyer du canton de Saint-André.

Finistère. — *Samedi 12 septembre, 1 h. 1/2.* — Préfecture. Chemins vicinaux. — 1^{er} lot. Chemin de grande communication n. 38. Construction entre Plouarzel et Lanhalla. Mont., 15.570 fr. 69. Caut., 850 fr. — 2^e lot. Chemin de grande communication n. 51, entre Cachaix et Goarennou. Mont., 20.957 fr. 77. Caut., 700 fr. — 3^e lot. Chemin d'intérêt commun n. 27, entre le chemin de grande communication n. 12 et la grève du Minon. Mont., 33.706 fr. 49. Caut., 1.120 fr. — 4^e lot. Chemin d'intérêt commun n. 29, entre Briez et la grève de Sainte-Anne. Mont., 30.208 fr. 31. Caut., 1.000 fr. — 5^e lot. Chemin de grande communication n. 28. Construction de parapets. Mont., 2.635 fr. 59. Caut., 410 fr. — 6^e lot. Chemin de grande communication n. 55, entre le chemin de grande communication n. 8 et la sortie du bourg. Mont., 9.875 fr. 27. Caut., 300 fr. — 7^e lot. Chemin d'intérêt commun n. 23, entre Lestreina et Castelroux. Mont., 6.012 fr. 10.

Renseignements à la préfecture.

Finistère. — *Vendredi 11 septembre, 1 h.* — Hôtel de ville de Quimper. Construction d'une école primaire de filles dans le quartier Saint-Mathieu. Mont., 111.385 fr. Caut., 6.000 fr.

Renseignements à la mairie.

Gard. — *Jeudi 17 septembre, 2 h.* — Préfecture. Ligne de Tournemire au Vigan. Construction du 5^e lot. Terrassements et transports, 391.216 fr. 78. Chaussée et pavages, 4.481 fr. 17. Ouvrages d'art, 2.493.928 fr. 70. Total, 2.889.623 fr. 65. A valoir, 310.376 fr. 35. Total général, 3.200.000 fr. Caut. prov., 30.000 fr. Défin., 100.000 fr.

Renseignements à la préfecture.

Gard. — *Jeudi 10 septembre, 10 h.* — Mairie d'Alais. Appropriation d'une école pour filles et garçons au Panséra.

Renseignements à la mairie.

Gard. — *Vendredi 11 septembre, 2 h.* — Mairie d'Alais. Construction d'un groupe scolaire au Rieu. — 1^{er} lot. Maçonnerie et clôture, 19.458 fr. 37. — 2^e lot. Plâtrerie, 3.049 fr. 04. — 3^e lot. Charpentes, 1.980 fr. 60. — 4^e lot. Menuiserie, 3.560 fr. 40. — 5^e lot. Serrurerie, 4.615 fr. 05. — 6^e lot. Peinture, 1.815 fr. — 7^e lot. Mobilier scolaire, 1.845 fr. Total, 36.353 fr. 46.

Renseignements à la mairie.

Gard. — *Samedi 12 septembre.* — Construction d'un groupe scolaire à Clavières.

Renseignements à la mairie.

Garonne (Haute-). — *Lundi 25 septembre.* — Mairie de Toulouse. Agrandissement du lycée de jeunes filles. Internat. — 1^{er} lot. Terrasse et maçonnerie. Mont., 109.214 fr. 56. A valoir, 13.000 fr. Caut., 4.000 fr. — 2^e lot. Charpente en bois. Mont., 52.397 fr. 56. A valoir, 5.705 fr. 37. Caut., 2.000 fr. — 3^e lot. Couverture et zinguerie. Mont., 12.126 fr. 05. A valoir, 1.500 fr. Caut., 500 fr. — 4^e lot. Plâtrerie, marbrerie, fumisterie. Mont., 13.234 fr. 91. A valoir, 1.500 fr. — 5^e lot. Menuiserie. Mont., 27.108 fr. 99. A valoir, 3.500 fr. Caut., 1.000 fr. — 6^e lot. Ferronnerie, serrurerie, quincaillerie. Mont., 44.484 fr. 45. A valoir, 5.000 fr. Caut., 2.000 fr. — 7^e lot. Peinture

et vitrerie. Mont., 10.641 fr. 37. A valoir, 1.500 fr. Caut., 400 fr. — 8^e lot. Papiers peints. Mont., 400 fr. A valoir, 40 fr. Caut., 50 fr. — 9^e lot. Gaz et eau. Mont., 10.000 fr. Caut., 400 fr. — Externat. — 1^{er} lot. Terrasse et maçonnerie. Mont., 18.270 fr. 39. A valoir, 1.827 fr. 04. Caut., 600 fr. — 2^e lot. Charpente en bois. Mont., 9.504 fr. 62. A valoir, 950 fr. 48. Caut., 350 fr. — 3^e lot. Couverture et zinguerie. Mont., 2.976 fr. 44. A valoir, 297 fr. 64. Caut., 105 fr. — 4^e lot. Plâtrerie, marbrerie, fumisterie. Mont., 2.168 fr. 89. A valoir, 216 fr. 89. Caut., 100 fr. — 5^e lot. Menuiserie. Mont., 3.205 fr. 34. A valoir, 320 fr. 53. Caut., 151 fr. — 6^e lot. Ferronnerie, serrurerie, quincaillerie. Mont., 9.288 fr. 60. A valoir, 928 fr. 86. Caut., 400 fr. — 7^e lot. Peinture et vitrerie. Mont., 2.667 fr. 31. A valoir, 266 fr. 73. Caut., 100 fr.

Certificat de capacité. Renseignements à la mairie.

Indre. — *Samedi 12 septembre, 12 h.* — Sous-préfecture du Blanc. Chemins vicinaux ordinaires. — 1^{er} lot. Néons. N. 6. Construction sur 3.106 mètres. Mont., 19.580 fr. 36. A valoir, 1.419 fr. 64. Caut., 350 fr. Frais, 37 fr. — 2^e lot. Lureuil. N. 1. Construction sur 2.091 mètres. Mont., 14.518 fr. 96. A valoir, 1.281 fr. 04. Caut., 485 fr. Frais, 59 fr. 31. — 3^e lot. Le Blanc. N. 12. Construction sur 688 mètres. Mont., 3.185 fr. 81. A valoir, 614 fr. 10. Caut., 105 fr. Frais, 35 fr. 86. — 4^e lot. Saint-Hilaire. N. 5. Construction sur 1.914 mètres. Mont., 10.000 fr. 76. A valoir, 2.500 fr. 24. Caut., 365 fr. Frais, 71 fr. 86. — 5^e lot. Saulnay. N. 5. Construction sur 6.143 mètres. Mont., 23.263 fr. 42. A valoir, 1.316 fr. 58. Caut., 775 fr. Frais, 72 fr. 34.

Renseignements à la sous-préfecture.

Jura. — *Jeudi 10 septembre 2 h.* — Préfecture. Travaux communaux. — 1^{er} lot. Villersérine. Construction de fontaines, 13.353 fr. 31. — 2^e lot. Nogna. Réparations aux fontaines, 5.893 fr. 52. — 3^e lot. Soucia. Construction d'un réservoir d'eau 7.430 fr. 39. — 4^e lot. Lomhard. Construction d'un lavoir couvert, 2.615 fr. 01. — 5^e lot. Orgelut. Réparations à l'église, 1.481 fr. 02. — 6^e lot. Orgelut. Réparations aux corniches du collège, 52 fr. 08.

Renseignements à la préfecture.

Jura. — *Lundi 21 septembre, 2 h.* — Sous-préfecture de Poligny. Travaux communaux. — 1^{er} lot. Le Vaudou. Construction d'une maison d'école, 28.115 fr. 61. — 2^e lot. Chemenot. Construction d'une maison d'école, 20.016 fr. 01. — 3^e lot. La Perle. Réparations au presbytère, 2.593 fr. 24. — 4^e lot. Fay-en-Montagne. Réparations au chalet, 886 fr. 72. — 5^e lot. Aumont. Construction d'un puits pour l'école des garçons, 596 fr. 74. — 6^e lot. Mournans. Achèvement des fontaines, 594 fr. 60. — 7^e lot. Chilly-sur-Salins. Réparations à l'église, 389 fr. 57.

Renseignements à la sous-préfecture.

Seine. — *Samedi 19 septembre, 1 h.* — Tribunal de commerce. Menuiserie pour l'agrandissement de la mairie du 13^e arrondissement. Les frais de l'adjudication sont évalués à 700 fr.

Les plans, le devis, les cahiers des charges et la série des prix sont déposés à l'Hôtel de ville (2^e bureau de la division d'architecture), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de 11 heures à 4 heures.

Seine. — *Samedi 19 septembre, 1 h.* — Tribunal de commerce. Couverture et pavage de l'entrepôt du quai Saint-Bernard (5^e arrondissement). — 1^{er} lot. Couverture. Mont., 55.184 fr. Frais, 909 fr. — 2^e lot. Pavage. Mont., 75.143 fr. Frais, 1.200 fr.

Les devis, cahiers des charges et série des prix sont déposés à l'Hôtel de ville (1^{er} bureau de la division d'architecture), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 11 heures à 4 heures.

Seine. — *Samedi 19 septembre, 1 h.* — Tribunal de commerce. Marbrerie pour l'agrandissement de la caserne Mouffetard (V^e arrondissement). Les frais de l'adjudication sont évalués à 400 fr.

Les devis, cahiers des charges et série des prix sont déposés à l'Hôtel de ville (1^{er} bureau de la division d'architecture), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 11 heures à 4 heures.

Seine-Inférieure. — *Vendredi 2 octobre, 2 h.* — Préfecture. Réfection des digues de la Seine, en aval de Caudebec, partie comprise entre La Corvette et Tancarville. Dépenses à l'entreprise, 2.450.000 fr. A valoir, 50.000 fr. Total général, 2.500.000 fr. Caut. prov., 10.000 fr.

Le certificat de capacité sera visé par M. Mengin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Rouen, huit jours au moins avant l'adjudication. Renseignements dans les bureaux de la préfecture, 3^e division, et dans les bureaux de M. Belleville, ingénieur ordinaire, rue de Fontenelle, 28, Rouen.

Vienne. — *Dimanche 13 septembre, 2 h.* — Mairie de Cloué. Construction d'une école de garçons, d'une école de filles et d'une mairie. Travaux à l'entreprise, 24.784 fr. 94. A valoir, 5.215 fr. Total, 30.000 fr. Caut., 830 fr.

Renseignements à la Mairie.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Paris. — *Samedi 12 septembre, 10 h.* — Travaux de construction des bâtiments et dépendances des stations de la section de Bressuire à Parthenay (ligne de Poitiers à Bressuire). Mont., 163.714 fr. 92. Caut., 4.430 fr.

Renseignements à l'Administration des chemins de fer de l'État, rue de Châteaudun, 42, Paris.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Bordeaux. — *Mardi 15 septembre, 1 h. 30.* — Ligne de Montauban à Castres. Partie comprise entre Saint-Sulpice et Castres. Travaux pour l'établissement des stations. Mont. compris, entre 348.000 et 448.000 fr. Caut., 1.300 fr.

Renseignements à Bordeaux, dans les bureaux du directeur de l'exploitation, rue de la Gare; à Toulouse, dans les bureaux de l'ingénieur en chef de la voie; à Agen et Castelnaudary, dans le bureau du chef de section de la voie; à Langon, Marmande, Port-Sainte-Marie, Moissac, Montauban, Villefranche, Carcassonne, Castres et Alby, dans le bureau du conducteur de la voie. Certificat de capacité.

Gironde. — *Mardi 15 septembre, 9 h. 1/2.* — Ligne de Bordeaux à Cette. Remplacement du ballast sur divers points entre les P. K. 228.550 et 240.800 fr. Mont., 85.000 fr. Caut., 3.000 fr.

Renseignements à Bordeaux, dans les bureaux du directeur de l'exploitation, rue de la Gare; à Toulouse, dans les bureaux de l'ingénieur en chef de la voie; à Agen, Castelnaudary et Narbonne, dans le bureau du chef de section de la voie; à Moissac, Montauban, Villefranche, Carcassonne, Castres et Alby, dans le bureau du conducteur de la voie.

Gironde. — *Mardi 22 septembre, 9 h. 1/2.* — Raccordement de la ligne de Cette à Montbazin avec la Gare de Cette. Mont., 85.000 fr. Caut., 3.000 fr.

Renseignements à Bordeaux dans les bureaux de la direction de l'exploitation, rue de la Gare; à Béziers, dans les bureaux de l'ingénieur en chef de la voie; à Castelnaudary et à Narbonne, dans les bureaux du chef de section de la voie; à Villefranche, Carcassonne, Cette, Castres, Albi et Perpignan, dans le bureau du conducteur de la voie.

Les certificats et renseignements seront remis ou adressés franco à l'ingénieur de la voie, à Béziers avant le 23 août pour dernier délai.

LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

MAISONS

Lyon. — Boulevard des Brotteaux, 16. Acq., M. Schweitzer-Barraud, place Perache, 16. — Rue Boileau, 133. Acq., Madame Virginie Resquet. M. Argoud, not. à Miribel (Ain). — Rue Neuve-des-Docks. Acq., Madame Rebard. M. Lavirotte, not. — Rue du Tonkin. Acq., M. Brochet, M. Argoud, not. à Miribel (Ain). — Rue Neuve-des-Docks. Acq., M. Gilliard. M. Messimy, not. — Quai de Vaise, 29. Acq., M. Bertrachon. MM. Muguet et Druard, not. — Rue du Parfait-Silence, 15. Acq., M. Parceint, M. Argoud, not. à Miribel. — Rue Neuve, 6. Acq., M. Buridon, M. Deville, avoué. — Impasse Vauzelle, 2. Acq., madame veuve Troccenier. M. Berloty, notaire.

Collonges-au-Mont-d'Or. — Au même lieu. Acq., M. Muthon. M. Rambaud, not. à Fontaines. Au même lieu. Acq., M. Perichon. M. Rambaud, not. à Fontaine.

Saint-Genis-Laval. — Lieu dit clos de Beauregard. Acq., M. Mury, not. à Saint-Genis.

Au Point-du-Jour. — Chemin du Point-du-Jour, 58. Acq., M. Arnaud. M. Dalin, avoué.

Caluire. — Lieu aux Grandes-Terres. Acq., M. F. Servant. M. Priele, avoué.

TERRAINS

Lyon. — Cours Gambetta, 27. Acq., M. Mayod. M. Poidebard, not. — Rue de la Promenade, 7 et 9. Acq., la Ville de Lyon. — Avenue de Saxe et rue Chaponnay. Acq., la ville de Lyon. — Chemin vicinal n. 14 (cinq parcelles). Acq., l'Administration. — Chemins n. 7, de Charbonnières à Feurs. Acq., l'Administration.

Villeurbanne. — Au même lieu. Acq., M. P. Voyant. M. Chapuis, avoué.

Pollionay. — Lieu au Pré-Martin. Acq., le département du Rhône. M. Périer, not. à Vaugneray. — Lieu au Gravel. Acq., le département du Rhône. M. Périer, not. à Vaugneray.

Tous nos abonnés sont nos collaborateurs; les articles et renseignements qu'ils voudront bien nous envoyer seront publiés, à leur convenance, avec leur signature ou sous le couvert de l'anonymat, après avoir été soumis à l'approbation du comité de rédaction.

PUBLICATIONS NOUVELLES

~ ~ ~ *Eléments constants des Prix des travaux ordinaires de construction*, par A. MÉGNOR, conducteur des ponts et chaussées, seconde édition. 1 brochure in-8°. Prix : 4 fr. Librairie A. DUCHER et C^{ie}, éditeurs, 51, rue des Ecoles, Paris. Également chez l'auteur à Cosne (Nièvre).

~ ~ ~ *Manuel des Entrepreneurs*, 3^e volume, comprenant les arrêtés de la préfecture de la Seine, réunis et classés par Emile DESPLAQUES, entrepreneur de maçonnerie, ancien membre du Tribunal de Commerce de la Seine. 1 fort vol. 24 fr. Librairie A. DUCHER et C^{ie}, éditeurs, 51, rue des Ecoles, Paris.

~ ~ ~ *Petit guide dans les constructions rurales*, suivi d'une série des prix à façon pour travaux de terrassement, maçonnerie, charpente et couverture, par J. VIMÈRE, architecte. Un vol. in-16, 110 pages et 6 figures. Prix, 1 f. 50. — Librairie Bigor, 22, rue de Latour-d'Auvergne, Paris.

~ ~ ~ *Le décorateur. Marbres et Bois*, par LÉFÈVRE, artiste peintre. L'ouvrage comprendra 40 planches in-4, Jésus en chromolithographie qui paraîtront en 4 livraisons de 10 planches de 3 en 3 mois. Les planches sont exécutées avec le plus grand soin, et cependant le prix est sans précédent. Prix de chaque livraison : 10 fr. — Librairie E. Bigor, 22, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

~ ~ ~ *La Vie privée des Anciens*, par M. René MÉNARD, illustrée d'après les monuments antiques, M. Cl. SAUVAGEOT. Les tomes I, II et III viennent de paraître. Premier vol. *Les peuples de l'Antiquité*, 1 vol. in-8 de 634 p. et 772 fig. : 30 fr. — Deuxième vol. *La Famille dans l'Antiquité*, 1 vol. in-8, de 508 p. et 815 fig. : 30 fr. — Troisième vol. *Le Travail dans l'Antiquité*, 1 vol. in-8, de 657 p. et 750 fig. : 30 fr. L'ouvrage formera 4 vol. — Veuve A. MONEL et C^{ie}, éditeurs, 13, rue Bonaparte, Paris.

~ ~ ~ *Manuel des Lois du Bâtiment*, élaboré par la Société centrale des Architectes. Deuxième édition, revue et considérablement augmentée. Deux forts volumes grand in-8 colombier sur beau papier. Prix broché : 40 fr. — Librairie DUCHER et C^{ie}, 51, rue des Ecoles, Paris.

Les quatre premières années du journal : LA CONSTRUCTION LYONNAISE sont en vente, formant deux beaux volumes in-4^o raisin. — Prix franco par la poste : 48 fr.

L'imprimeur-Gérant : PITRAT AINÉ

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

PRODUITS CÉRAMIQUES

PROST FRÈRES, fabricants à la Tour-de-Salvagny (Rhône). — Magasins et bureaux à Lyon, 16, quai de Bondy. — Spécialité de tuyaux en terre cuite pour Conduites d'eau et pour Bâtimens. Appareils pour Sieges incandes. Panneaux et Carreaux en faïence, etc., etc.

Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

CIMENT, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVÉS

PONCET, (C.) quai Pierre-Seize, 60, Lyon. Avenue Denfert-Rochereau, 10, Saint-Etienne. Entrepôt et du ciment de Vassy et de Grenoble. Chaux hydraulique Portland. Entreprise spéciale des travaux hydrauliques de revêtement et d'ornementation. Carrelages en tous genres. — Entrepôt de carreaux mosaïque de la Maison GISSER et BERNER de Marseille.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Tuiles en verre. Châssis en fonte vitrés. Carreaux de Verdun.

SERRA-REYMOND, marchand de Pavés épaves, étetés et roulés à Champagne, par Saint-Denis-au-Mont-d'Or (Rhône).

JUTIE, GAY ET C^{ie}, quai de la Charité 14, 15, 16 et 17, Lyon. Bureaux et entrepôts, rue de Marseille, 64. Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour Lyon et la banlieue. Portlands et chaux hydrauliques de Virieu-le-Grand. Ciments Bousans de Crest pour le Rhône et la Loire. Plâtres d'Armoys pour l'arrondissement de Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques du Teill, homme-d'armes, etc. Albâtres, plâtres de Paris, de Savoie et autres provenances. — Expéditions France et Étranger. Usine à Jujurieux (Ain).

TRAVAUX RUSTIQUES, TREILLAGES

VOLLAND FILS AINÉ, Grande-Rue, 21, à Oullins, près Lyon (Rhône). Grande fabrique de treillages perfectionnés. Spécialité de Claires. Travaux rustiques en tous genres. Kiosques, Chaumières, Cabanes aquatiques, etc.

CHAUFFAGE, VENTILATION & FORGES

FOURNEAUX ET CALORIFÈRES. — POUMEYROL, constructeur, cours Lafayette, 29, Lyon.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES, DALLES ARDOISES. GUICHARD Père et Fils, chemin de Serin, 3, Lyon. — Représentants de la commission des Ardoisières d'Angers.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. — Plâtres. — Chaux hydrauliques et Ciments. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte vitrés. — Carreaux de Verdun.

MAZARD PIERRE, fabricant de tuiles mécaniques et creuses, à Tassin (Rhône) près Lyon. — On trouve les anciens modèles de la maison Humbert Fox, tuilier à la Demi-Lune.

FOURNERY (FRANÇOIS), tient un entrepôt de sable de carrières premier choix, en gare de la Croix-Rousse, 3. S'adresser au café Millet, boulevard de la Croix-Rousse, en face de la gare.

SONNERIES

SONNERIES ÉLECTRIQUES ET À MOUVEMENT. — Porte-Vois. Paratonnerres et vérification des Paratonnerres. — BOCKY et BORG, avenue de Saxe, 216. — Boîte, place des Terreaux, 8.

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52 — Lyon. — Fabrique de plâtre, entrepôt général des tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte, vitrés. Carreaux de Verdun. — Bois de chauffage.

TERRASSEMENTS

CHAMPREMIER, entrepreneur de terrassements et puisatier, 13, place du Pont, Lyon-Guillotière.

CARRIÈRES, MINES

AUGUSTE BELLON, à Valence, rue Gallet, 7. Décorations de Parcs et Jardins, Rocallages et Aquariums.

TAILLE DE PIERRES, SCULPTURE & DÉCORATION

J. PRAT, 18, avenue de Romans, à Valence. Taille de pierres et sculpture. Colonnes polies, etc. Exploitation des carrières de Chomérac et de Crussol. Monuments funéraires.

J. GUICHARD ET C^{ie}, maîtres carriers, tailleurs de pierres, à Trept (Isère).

PIERRE DE TOURNUS, blanche, demi-dure. **JEAUGEON FRÈRES**, Entrepreneurs et M^{rs} de pierres, à TOURNUS (Saône-et-Loire). Exploitation de Carrières. — Fourniture spéciale de Pierres Taillées pour Bâtimens, Travaux d'art, etc., sur tous dessins et appareils. — Pierre Fine pour sculpture et marbrerie. — Approvisionnements permettant de livrer Brute ou Taillée en toutes saisons.

PIERRES DE TOURNUS. Pierres blanches mi-dures, des Carrières de Tournus. **PERRET**, marchand et entrepreneur à Tournus (Saône-et-Loire). Exécution sur tous les plans et appareils de pierres taillées pour bâtimens, travaux d'art, etc. Fourniture de pierres brutes. — Exploitation exclusive des Carrières de Lacroix, pierre très fine pour statues, sculptures et marbrerie. — Stock de pierres brutes ou taillées pouvant être livrées en toutes saisons.

PIERRE DE VILLEBOIS. — DÉFINI TOUTE CONCURRENCE. — Grande Société des tailleurs de pierres de Villebois (Ain). Fourniture de pierres de tailles en tous genres à des prix très réduits. Prompte livraison, taillage irréprochable et premier choix de pierres.

Le directeur-gérant, LOUIS PROQUET

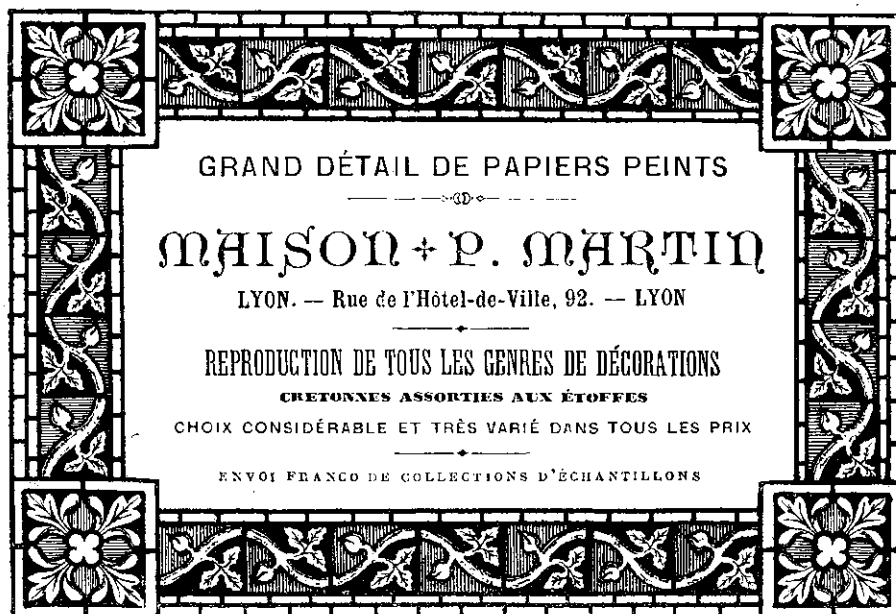
GAZ & ÉCLAIRAGE PUBLIC

B. FABIOL, 22, quai de Vaise, Lyon. — Entreprises de Fontainerie, Pompes. Installation des Eaux et du Gaz.

MONUMENTS FUNÉRAIRES

ROYBIN. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 84.

PAPIERS PEINTS



GRAND DÉTAIL DE PAPIERS PEINTS

MAISON P. MARTIN

LYON. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 92. — LYON

REPRODUCTION DE TOUS LES GENRES DE DÉCORATIONS

CRETONNES ASSORTIES AUX ÉTOFFES

CHOIX CONSIDÉRABLE ET TRÈS VARIÉ DANS TOUS LES PRIX

ENVOI FRANCO DE COLLECTIONS D'ÉCHANTILLONS

PAPIERS PEINTS

Miroiterie, Sculpture, Décoration, Meubles d'Art

FLACHAT, COCHET & C^{IE}, LYON

10-11, quai de la Guillotière, et 4, rue Dunoir

PRODUITS SPÉCIAUX POUR VITRAGES

Glaces et Verres à Vitres, Glaces brutes de 12^{7/8} et Verres à reliefs de 5^{7/8} à 6^{7/8} d'épaisseur, Dalles brutes et Dalles quadrillées pour Larmiers et Planchers lumineux
Tuiles en Verre, etc., etc.

FAIENCES DÉCORATIVES

Pour revêtements de Vestibules, Salles de Bains, Cheminées, Calorifères, etc., etc

DORURE POUR MEUBLES & BATIMENTS

SOCIÉTÉ ANONYME
DEN**CHAUX HYDRAULIQUES & CEMENTS**

Capital : 500,000 fr. D'OPTEVOZ-HIÈRES (Isère) Capital : 500,000 fr.

Siège et Administration, rue Gasparin, 25. — LYON

Chaux éminemment hydraulique. — Chaux lourde Portland. — Ciment Portland supérieur

CHAUX éminemment hydraulique employée de préférence par MM. les Architectes, Entrepreneurs pour digues, ponts, viaducs, chaussées, fondations, canaux, etc.

CIMENT PORTLAND supérieur pour dallages, fabrication de carreaux, conduites d'eau, enduits, crépissage de caves, tombeaux, réservoirs et tous autres lieux craignant l'humidité.

Dépôt chez tous les Marchands de Chaux

POUR COMMANDES IMPORTANTES, S'ADRESSER AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 25, RUE GASPARIN, A LYON

CIMENT PORTLAND, CIMENT PROMPT**CHAUX LOURDE, CHAUX LÉGÈRE**

La Maison ROBERT-BONNET, à Jujurieux (Ain), fabriquant elle-même, informe MM. les Entrepreneurs qu'elle peut leur livrer tous ces produits à des prix très avantageux.

BOITE A LYON, 21, RUE D'ALGERIE

LIBRAIRIE EUGÈNE BIGOT

22, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris

Dictionnaire de Motifs Décoratifs

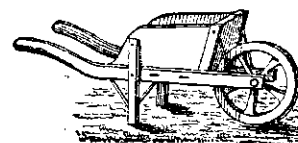
Par A. de KORSAK

Détails et ensembles d'architecture, sculpture, décoration et d'industrie d'art, 200 planches par volume, imprimées d'un seul côté, comprenant plusieurs motifs ; se classant par ordre alphabétique et par styles. Très facile à consulter.

Une Livraison de 16 Planches par mois. — Deux volumes parus, environ 700 motifs, chacun, 20 fr. — Abonnement, 17 fr.

DOCKS & SCIÉRIES DE LA PART-DIEUBIÈTRIX AINÉ & C^{ie}

Rue cité Part-Dieu, 40, LYON

FABRIQUE DE PARQUETSCHÈNE, NOYER, SAPIN, PIN
PITCHPIN, FRISES, FOUGÈRE, BATON-ROMPU**JACQUON**

55, Grande-Rue-de-la-Guillotière

ANGLE DE LA RUE SÉBASTIEN-GRIPPE, CI-DEVANT DE CHABROL, 14
LYONMAÇONNERIE
Sceaux, Bayards, Bennes
Pelles, Oiseaux, etc.
MATÉRIEL COMPLET POUR ENTREPRENEURSPLATRIERIE
Marchepieds, Échelles
Échelles doubles.**VITRAUX D'ART**

Maison PAULIN CAMPAGNE

Fondée en 1847, la plus ancienne de Lyon,

38, route de Grenoble, Lyon-Monplaisir.

Médailles de Bronze à Annecy,
d'Argent à Lyon et de Bronze à Bordeaux
Celle dernière spécialement décernée pour les vitraux d'appartements

TOUTES LES 10 MINUTES

Les Tramways passent devant les Ateliers

EN VENTE A L'IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES, A MACON
L A**SÉRIE DE PRIX**

DES TRAVAUX DE BATIMENT

Établie par la Chambre syndicale de Mâcon. — Prix : 40 francs

CRÉATION DE PARCS & JARDINS

**PRIX DE RÉGLEMENT
DES TRAVAUX ET FOURNITURES**

PAR H. LUSSEAU, ARCHITECTE-PAYSAGISTE

Un volume in-octavo raisin. — Prix : 2 fr.

EN VENTE CHEZ L'AUTEUR

Grande-Rue, 57, à Bourg-la-Reine (Seine)